

ANNEXE AU PLAN STRATÉGIQUE 2020 - 2022

ÉVALUATION 2021

BEP • BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE •
BEP ENVIRONNEMENT •
BEP CREMATORIUM • IDEFIN

Table des matières

1.	Philosophie de l'Évaluation 2020 du Plan stratégique 2020-2022	4
2.	L'évolution du contexte général	4
	2021, les suites de la Covid-19 et le retour progressif à la normale	4
3.	L'Évaluation 2021 du Plan stratégique	6
3.1	Le BEP	6
A.	AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES	6
1.	Domaines d'actions – actions phares 2020	6
B.	AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX.....	10
2.	Indicateurs annuels de performance	10
3.	Domaines d'actions	11
C.	DES POLITIQUES DECENTRALISEES PAR BASSIN DE VIE	18
1.	Indicateur annuel de performance.....	18
2.	Domaines d'actions	18
D.	UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR.....	20
1.	Indicateurs annuels de performance	20
2.	Domaines d'actions	21
3.2	BEP EXPANSION ECONOMIQUE	22
1.	Indicateurs annuels de performance	22
2.	Domaines d'actions	22
3.3	BEP ENVIRONNEMENT	27
1.	Indicateurs annuels de performance	27
2.	Domaines d'actions	27
3.4	BEP CREMATORIUM	39
1.	Indicateurs annuels de performance	39
2.	Domaines d'actions	39
3.5	IDEFIN	41
1.	Indicateurs annuels de performance	41
2.	Domaines d'actions	41
3.6	DES SERVICES D'APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS	44
	RH 44	
1.	Indicateurs annuels de performance	44

2. Domaines d'actions	44
Finances	46
1. Indicateurs annuels	46
2. Domaines d'actions	46
Informatique.....	47
1. Indicateurs annuels de performance	47
2. Domaines d'actions	47
Juridique	48
1. Indicateurs annuels de performance	48
2. Domaines d'actions	48
Gestion des intercommunales et des autres structures.....	49
1. Indicateurs annuels de performance	49
2. Domaines d'actions	49
Communication.....	50
1. Indicateurs annuels de performance	50
2. Domaines d'actions	50
Qualité.....	52
1. Indicateurs annuels de performance	52
2. Domaines d'actions	52

1. Philosophie de l'Évaluation 2020 du Plan stratégique 2020-2022

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) qui prévoit (Art. L1523-13) que le Plan stratégique, présenté en début de législature, fasse l'objet d'une évaluation annuelle, présentée à l'Assemblée générale du mois de décembre, le BEP et ses intercommunales associées ont, au départ des domaines d'actions fixés dans le Plan stratégique 2020-2022, identifié pour chacun d'entre eux un ou deux projets significatifs, qui ont été mis en œuvre, concrétisés, ont connu une avancée substantielle,... dans le courant du premier semestre 2021. Ce document servira ainsi d'ébauche pour le Rapport annuel 2021, plus complet, qui lui sera approuvé par l'Assemblée générale de juin 2022, conformément au CDLD.

2. L'évolution du contexte général

2021, les suites de la Covid-19 et le retour progressif à la normale

L'année 2021 débute en mode Covid-19.

Pour le personnel employé, cette situation rime avec télétravail obligatoire (sauf pour les fonctions qui ne peuvent pas s'exercer à domicile comme la gestion du patrimoine, des collectes de déchets, des recyparcs, des ponts de pesée,...). Les espaces de coworking restent fermés et l'accès aux bureaux du BEP réservé au personnel. Les mesures de (re)confinement se durcissent encore le 24 mars, avec la recrudescence des contaminations en Belgique, d'origine professionnelle pour 40% d'entre elles.

L'activité au BEP ne faiblit pourtant pas : les projets se poursuivent avec des collaborateurs, pour la plupart, en télétravail et qui gèrent au mieux l'avancée de leur dossier. Il faut néanmoins continuer à soutenir le moral des troupes, face à une situation sanitaire qui semble s'enliser. La communication interne via Yammer permet, à nouveau, de souder les équipes et de les encourager. La Direction générale diffuse de manière hebdomadaire une vidéo faisant état des projets et de leur avancement, en soulignant l'engagement des collaborateurs. La série de vidéo « Engagé(e) confiné(e) » se poursuit et dresse le portrait des nouvelles recrues. Le partenariat avec Wellways, programme d'assistance au bien-être des travailleurs, se poursuit en offrant des webinaires (la résilience en période de stress, la communication assertive, la méditation pleine conscience...) et un coaching individuel des travailleurs qui en éprouvent le besoin.

En mai, la situation sanitaire s'améliore : les contaminations diminuent tandis que la vaccination s'accélère. L'équipe managériale prépare une campagne de communication interne, dénommée « BEPresent » et qui vise à rendre le retour sur le lieu de travail agréable et convivial. Le plan d'action débute en juin avec l'organisation de sorties (ballade, repas,...) d'équipes, des petits-déjeuners de retrouvaille avec la Direction générale par petits groupes, l'installation de photomaton sur les sites de Salzennes et Floreffe pour permettre au collaborateurs d'immortaliser leur retour au bureau, la soupe et les paniers de fruits font leur retour toutes les semaines, des rencontres particulières avec les parrains/marraines d'entreprises d'une part et les nouveaux engagés d'autres part sont organisées pour leur permettre d'exprimer leurs

attentes. 15 nouveaux collègues font leur entrée au BEP entre le 1er janvier et le 30 juin 2021. Il importe que ceux-ci s'intègrent au mieux malgré les circonstances.

Pour le personnel ouvrier de la collecte et des recyparcs, les dispositions sanitaires 2020 restent d'application : port du masque dans la cabine pour les chauffeurs et chargeurs, respect des distances sociales et port du masque dans les recyparcs. Entre janvier et juin, on dénombre 22 collaborateurs positifs et 85 quarantaines. Malgré ces absences, la continuité du service est assurée. Toutes les collectes en porte-à-porte sont réalisées et les recyparcs sont tous restés ouverts, en recourant à davantage de travailleurs intérimaires. Les dispositions sanitaires toujours en vigueur et le recours au travail intérimaire représentent un surcoût qu'il sera utile de mesurer au terme de l'année.

Le Plan de soutien à la relance économique, lancé par BEP et BEP Expansion Economique en juin 2020, se poursuit en 2021. Destinées aux acteurs économiques (entrepreneurs, producteurs en circuits courts, indépendants, horecaistes, acteurs touristiques et de l'événementiel), ce plan prévoit 35 actions pour un budget approximatif de 2,7 millions d'€.

Voici les principaux résultats chiffrés des actions menées en 2021 :



S'il est difficile, après un peu plus d'un an de pandémie, de tirer un bilan précis de l'impact de la crise sur les entreprises/indépendants (certains connaissent des difficultés tandis que d'autres secteurs tirent leur épingle du jeu), il est certain que toutes les entreprises ont dû s'adapter pour faire face à celle-ci. Et, au terme de ce semestre, l'état d'esprit des entrepreneurs semble plus confiant, envisageant désormais un post-covid avec de nouveaux investissements.

Par ailleurs, en termes d'implantations dans les parcs d'activité économique, les très bons chiffres enregistrés en 2020 et ce, malgré la crise, semble se confirmer début 2021. En attestent, les 17 terrains vendus entre janvier et juin, représentant 7,8 ha de superficie acquise, plus de 33 millions d'€ investis et quelques 200 postes de travail consolidés ou à créer. Ces chiffres laissent présager une tendance toujours aussi positive en termes d'investissements dans les parcs d'activité.

3. L'Évaluation 2021 du Plan stratégique

3.1 Le BEP

A. AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

Indicateurs annuels de performance

- Nombre d'entreprises créées : 5
- Nombre de créateurs accompagnés : 15
- Nombre de start-ups accompagnés (TRAKK) : 10
- Nombre d'étudiants entrepreneurs accompagnés : 20
- Nombre d'entreprises en croissance accompagnées : 45
- Nombre d'interventions de conseil aux entreprises : 150
- Nombre d'évènements de networking : 25
- Nombre de participants aux événements de networking : 700
- Nombre d'ateliers/workshops : 15
- Nombre de participants aux ateliers/workshops : 100

1. Domaines d'actions – actions phares 2020

- Vers plus de créations d'entreprises

Linkube : accompagnement d'étudiants entrepreneurs

LinKube est l'incubateur étudiant de la province de Namur. Créé en 2016, il accompagne des jeunes (étudiants ou jeunes diplômés) à créer leur entreprise en parallèle de leurs études ou de leurs premiers pas dans la vie active.

Mi- 2021 :

- 86 projets ont transité par le dispositif Namurois depuis sa création ;
- 34 ont lancé leur entreprise ;
- En date du 30/06/2021, LinKube compte 38 projets pour 62 étudiants.

Linkube a mené différentes actions :

- Les journées de « consultations » (= suivi individuel des projets par le coach LinKube) – à raison d'en moyenne 1x/semaine ;
- 14 ateliers, sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat (de la sensibilisation au développement du projet) ont été organisés, à distance, en collaboration avec « Management & Commerce » pour la plupart ;
- Co-organisation du Mind&Market Namur auquel 6 projets LinKubés ont participé à cette édition 2021 ;

- 2 comités de sélection (25 février et 22 avril) ont été organisés, en distanciel. Un comité de sélection est un passage obligé pour l'acceptation d'un projet au sein de l'incubateur étudiant.

- **Vers plus de croissance des entreprises**

Evolution du métier de la Sowalfin : mise en œuvre de nouveaux livrables

Dans le cadre de la réforme des métiers d'accompagnement d'entreprises coordonnée par la Sowalfin, de nouveaux livrables liés aux diagnostics et suivis d'entreprises ainsi qu'aux actions collectives sont utilisés par les conseillers d'entreprises. Un nombre de jours de prestation correspondant à chaque livrable a été défini. L'objectif du pouvoir subsidiant wallon est d'uniformiser l'offre et la qualité des services prestés sur l'ensemble du territoire. Suite à la phase de testing de ces livrables en 2021, les financements seront octroyés en fonction du nombre de livrables réalisés. Tout subside wallon ou européen lié à l'accompagnement d'entreprises devra dorénavant s'inscrire dans ce cadre. La réalisation de +/- 125 diagnostics et 100 suivis (11 participants cibles confondues) est prévue chaque année.

Hikilab

Afin d'optimiser l'accompagnement des entreprises en présentiel, le BEP a développé une offre d'accompagnement en ligne. Il s'agit de permettre à l'entrepreneur d'appréhender, de manière interactive et pratique, des matières liées à la gestion d'entreprises (finances, communication, marketing, internationalisation, innovation, ...). La plate-forme sera accessible à tout client du BEP, porteur de projets ou entreprise existante, afin qu'il puisse consulter les modules liés à l'accompagnement qui le concerne. 6 modules ont déjà été implémentés : le NEC (accompagnement de porteurs de projets), l'innovation trail, les modules marketing, intelligence stratégique, communication et internationalisation.

- **Vers plus d'innovation**

Innovation numérique

L'innovation numérique est sur toutes les lèvres. Sa capacité à apporter des bénéfices importants pour les entreprises est clairement prouvée. Pourtant, elle ne va pas de soi : le territoire d'opportunité est gigantesque et les aspects techniques nécessitent un dialogue étroit avec des experts pertinents.

Afin d'aider les dirigeants d'entreprise à explorer le potentiel des technologies avancées, le TRAKK, le BEP, l'INFOPOLE et Mecatech se sont associés pour développer une méthodologie innovante adaptée à leurs besoins.

Le parcours en 3 étapes a réuni 11 participants.

Face à la diversité des offres d'accompagnement, ce parcours innovation numérique offre plusieurs atouts :

- Le caractère concret : chaque étape permet à l'entreprise de définir ses priorités et d'identifier comment et avec qui les réaliser. Concrètement cela est rendu possible par un

accompagnement croisé (CEEI, cluster et pôle) et une mise en relation très tôt dans le processus avec des experts numériques qualifiés ;

- La force du collectif : au cœur du parcours, nous offrons des moments de travail et d'échanges qui réunissent d'autres professionnels non-concurrents afin de permettre aux entreprises de partager entre pairs les bonnes pratiques, essais et défis de l'Innovation numérique.

Riche des premiers retours, le programme sera renouvelé en 2022.

Extraktion : l'accompagnement des start-ups du numérique

Le programme Extraktion s'inscrit dans la réorganisation des écosystèmes wallons de 2019. Porté par le BEP et Namur Invest en Province de Namur, le projet est subsidié par la Wallonie via la Sowalfin.

L'objectif du programme est d'identifier, accompagner, accélérer et financer les projets numériques innovants.

Les résultats du programme sont très positifs et ont été soulignés par le pouvoir subsidiant :

- 43 projets rencontrés et 13 accompagnements réalisés ;
- + de 2,4 millions d'euros de financements obtenus ;
- 4 entreprises créées.

▪ Vers plus de durabilité

Audit bas carbone

Dans le cadre du dispositif "bas-carbone | économie circulaire" wallon, le BEP est reconnu en tant que référent bas-carbone. Au travers de ce programme, un diagnostic a été réalisé dans 19 entreprises du territoire. Ces diagnostics ont tous abouti sur un plan d'actions. A ce stade, trois entreprises ont montré leur intérêt pour mettre en œuvre les opportunités détectées.

Parallèlement, 22 entreprises ont contacté le référent "bas-carbone | économie circulaire" pour des questions ponctuelles.

Etude Utopies

L'étude réalisée avec le bureau UTOPIES visant à définir une stratégie alimentaire pour le territoire provincial s'est clôturée. Elle dresse le profil du secteur agroalimentaire namurois à partir des données statistiques publiques et d'entretiens qualitatifs avec des acteurs du secteur.

L'étude a permis de calculer le degré d'autonomie alimentaire de la province et d'identifier les leviers permettant d'améliorer cette autonomie.

Une série de recommandations et de pistes d'action ont été formulées par filière et une feuille de route coconstruite avec les acteurs locaux permettra de concrétiser la stratégie alimentaire provinciale, parmi les lesquelles :

- **Favoriser le développement de nouveaux outils de transformation et logistique** notamment sur l'extension du parc d'activité de Ciney, sur Ecolys® avec le Hub logistique de la Fabrique circuit court, ...

- **Soutenir l'innovation, l'expérimentation de nouveaux modèles** et l'émergence de **produits stratégiques** avec la recherche de financement pour l'incubateur en innovation alimentaire et le projet Wasabi portés par Gembloux Agro Bio Tech.
- **Faire de la restauration collective publique une vitrine de la transition vers une alimentation durable**, en favorisant la mise en adéquation de l'offre alimentaire locale avec les pratiques des acteurs (collectivités, acheteurs, cuisines centrales) dans le cadre d'un programme d'ateliers et d'outils pratiques.
- **Encourager l'ancrage et la coopération entre les acteurs de la production-transformation-distribution-restauration**, en favorisant, grâce à un programme de rencontres, le maillage des complémentarités et des synergies entre les acteurs locaux.

L'opérationnalisation de ces actions débutera en 2022.

- Vers plus d'internationalisation

Studios connectés

Le Village Francophone est une plateforme interconnectée et phygitale (mêlant présentiel et distanciel) entre les territoires francophones participant à un événement international lié aux nouvelles technologies. L'objectif est de favoriser la visibilité des territoires et de mettre en contact leurs acteurs dans des « corridors technologiques » liés à des domaines ou projets d'application collaboratifs.

Avec le soutien financier de l'AWEX, le BEP a pu proposer aux start-ups et entreprises de son territoire de se positionner comme offreur de solution, décideur ou expert dans le cadre d'un programme de concours de pitch et de présentations, proposé en marge de 3 événements mondiaux :

- Le CES à Las Vegas (janvier) : participation à distance ;
- South-by-SouthWest à Austin (mars) : participation avec un studio phygitale connecté depuis le TRAKK ;
- Et Vivatech à Paris (juin) : participation avec un studio phygitale connecté depuis le TRAKK.

Grâce à cette opération, **33 entreprises namuroises (sur un total de 147 participants wallons)** ont pu bénéficier d'une opportunité de visibilité et de réseautage international en tant que candidat pitcheur, juré ou expert, et des conseils du BEP, de l'AWEX et des autres partenaires associés aux opérations pour leur participation (Digital Wallonia, les pôles et clusters impliqués, le KIKK).

Des outils d'accompagnement et de préparation au pitch ont été développés ou mis à disposition des participants en parallèle de ces événements, avec la collaboration du TRAKK et notamment :

- Un atelier de coaching « Pitcher like a boss » (11 mars 2021, organisé en ligne) ;
- La mise à disposition des capsules vidéo réalisées pour le Mind & Market comme auto-apprentissage pour préparer son pitch.

Une fiche pratique récapitulant les éléments-clés pour optimiser son pitch et répondre aux exigences du Village Francophone et des aspects internationaux.

- Vers plus de networking

Action bas carbone avec le club d'entreprises de Sambreville

Un groupe de travail sur les opportunités en économie circulaire s'est tenu le 25 mars et a réuni 11 entreprises (18 participants) de la zone de Sambreville. Il s'est tenu en virtuel via la plateforme zoom. L'objectif de ce groupe de travail était de détecter des opportunités en matière de synergie ou mutualisation. Une phase d'inspiration a démarré l'atelier avec la présentation de 2 cas exemplaires : le Port Autonome de Namur et ses activités et le projet REPLIC (nouveau centre de recyclage du plâtre situé à Pecq). Chaque participant s'est présenté en expliquant les enjeux de sa société. Deux tables de discussion ont été organisées, l'une sur la thématique du transport fluvial (en raison de la situation géographique des entreprises proches de la voie d'eau et leur volonté d'exploiter davantage ce moyen de transport) l'autre sur les thématiques plus larges de l'économie circulaire avec la volonté de créer davantage de synergies et mutualisations notamment en matière de déchets. Dans le premier groupe, le travail a été d'identifier les freins et leviers au transport fluvial. Dans le second groupe, les thématiques concernent la gestion des déchets, la mobilité et les énergies alternatives.

En suivi de ce groupe de travail, le BEP organisera en novembre 2021 avec le Port Autonome un panel de discussion sur le transport fluvial afin d'accompagner les entrepreneurs vers ce nouveau mode de transport. Aussi, un groupe de travail sur la gestion précise des déchets des entreprises et sur les synergies possibles dans cette thématique se tiendra également en octobre 2021.

B. AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX

2. Indicateurs annuels de performance

- Nombre de communes accompagnées : 38
- Taux de fidélisation des Communes : 90%
- Nombre de projets communaux accompagnés : 100
- Nombre de projets non communaux accompagnés : 5
- Nombre de projets d'études stratégiques accompagnés : 5
- Nombre de projets de bâtiments publics accompagnés : 10
- Nombre de projets de logements et espaces publics accompagnés : 5
- Nombre de projets touristiques accompagnés : 10
- Nombre de projets Smart City accompagnés : 5
- Nombre de projets économiques locaux ou commerciaux accompagnés : 3
- Nombre de projets en efficacité énergétique accompagnés : 5
- Nombre de projets organisationnels accompagnés : 2
- Nombre de projets d'optimisation en matière d'assurances : 7

- Nombre d'actions collectives en développement de projets : 2
- Nombre d'actions collectives en matière de projets européens : 4 – participants 300

3. Domaines d'actions

- Vers plus de stratégie de développement local

Rénovation urbaine à Couvin

La Commune de Couvin a mandaté le BEP pour l'accompagner dans la réalisation d'une opération de rénovation urbaine au centre-ville de Couvin.

L'opération de rénovation urbaine est un outil de la Wallonie qui a pour objectif global la redynamisation des centres urbains via des subsides accordés aux Communes qui s'engagent dans cette démarche. Celles-ci doivent pour ce faire établir un dossier de rénovation urbaine reprenant la stratégie ainsi que des fiches actions définissant les ambitions et les projets concrets que la Commune souhaite mettre en œuvre pour revaloriser et redynamiser une zone déterminée comme "périmètre de rénovation urbaine".

Le BEP a pour mission d'aider la Commune à définir et à construire le projet réalisé par le bureau d'études en charge de la réalisation du dossier de rénovation urbaine.

Le BEP a pour ce faire un rôle de conseil technique. Il a accompagné la Commune de Couvin dans le lancement du marché public pour la réalisation du dossier de rénovation par un bureau d'études et participe aux comités de pilotage de l'étude. Le périmètre de rénovation urbaine validé, le bureau d'études travaille actuellement à la finalisation du diagnostic et à l'identification de la stratégie et des actions qui seront sélectionnées.

Perspective de Développement urbain à Sambreville

La Commune de Sambreville a souhaité se doter d'un document de Perspective de Développement Urbain (PDU). La réalisation d'une PDU est une demande par la Wallonie dans le cadre de la politique des grandes villes pour que les Communes se dotent d'une vision territoriale en vue d'une bonne gestion et programmation de leurs actions territoriales.

Le BEP a été mandaté par la Commune pour la réalisation de son document de PDU et pour la réalisation des analyses qui y sont nécessaires. La finalisation de l'ensemble est prévue pour fin 2021.

Est notamment intégrée à la démarche de la PDU la réalisation d'un "projet de ville" de Tamines. La PDU prévoit en effet la mise en avant de "quartiers prioritaires" et la Commune a souhaité en profiter pour se pencher sur la redynamisation du centre de Tamines. Le BEP travaille pour ce faire avec le bureau d'études Alphaville. L'élaboration du projet de ville est en cours de finalisation avec notamment la mise en avant des actions territoriales concrètes à mettre en œuvre au centre de Tamines. Le BEP organise également la consultation citoyenne intégrée au

projet avec l'organisation d'une balade urbaine et l'élaboration d'un contenu pour de la consultation en ligne. Cette phase de consultation est prévue pour septembre 2021.

Enfin, dans le cadre de la PDU, le BEP travaille à la création d'un site cartographique en ligne permettant de communiquer les actions territoriales majeures déployées sur la Commune de Sambreville.

- Vers une concrétisation accrue des projets publics locaux

Etude piscines

Le territoire composé des Communes de Gembloux, Eghezée, Fernelmont, La Bruyère et Namur ont souhaité concrétiser une réponse coordonnée aux besoins en piscine de leur population.

La Ville de Gembloux est propriétaire d'une piscine (bassin 25x8m) dont la gestion est confiée à l'ASBL Gembloux omnisport. Cet équipement est actuellement fermé pour des raisons techniques. La Ville souhaite rencontrer mieux encore les besoins de l'ensemble de la population gembloutoise (26.000 habitants) pour des activités aquatiques « sportives », « ludiques » et « d'apprentissage ». Elle a donc initiée avec le BEP une étude de faisabilité d'un centre aquatique sur son territoire.

Les Communes d'Eghezée, Fernelmont et La Bruyère ont également eu la volonté de répondre ensemble aux besoins de leur population (33.700 habitants) et en particulier la population scolaire. Elles ont souhaité initier avec le BEP une étude de faisabilité sur leur territoire dans une perspective de montage pluricommunal et n'excluant pas un partenariat public-privé.

La Ville de Namur dispose de 2 établissements en activité à Jambes (un bassin de 25x15m et un bassin d'apprentissage de 15x6m) et Saint-Servais (un bassin de 25x15m et un bassin d'apprentissage de 15x6m). Elle a récemment été contrainte de fermer un établissement à Salzinnes (un bassin de 25x14,5m et un bassin d'apprentissage de 14x8m) et souhaite apporter une réponse aux besoins de la population (111.000 habitants) notamment par la création d'un parc aquatique attractif.

Dans ce contexte, la mission du BEP a été de mettre en place des études visant à coordonner les initiatives et à apporter une réponse appropriée aux différents besoins de la population. Les principales thématiques abordées ont été les suivantes : étude de marché, stratégie pour le Nord namurois, préprogrammation et localisation, analyse comparée de montages juridiques et de modes de gestion, balises de montages financiers. Au terme de cette étude de faisabilité, l'ampleur des projets, les budgets, localisations, relations entre les Communes, type de gestion ont été identifiés permettant par la suite d'entrer dans une phase de concrétisation.

Centre de stérilisation pour les hôpitaux namurois

Le BEP a été désigné en 2019 assistant à maîtrise d'ouvrage par les hôpitaux de Saint-Luc Bouge et du CHU-UCL Namur et Dinant pour les aider à concrétiser leur projet d'un nouveau centre de stérilisation commun. Ce nouvel outil qui s'implantera dans le nouveau parc d'activité économique Care-Ys à Bouge, a pour but :

- De répondre au problème de l'infrastructure des stérilisations actuelles qui sont obsolètes dans les 3 sites concernés ;
- De mutualiser des fonctions ou des services supports via la création d'un réseau ;
- D'optimiser les surfaces sur les sites hospitaliers en vue de récupérer des m², en libérant les surfaces actuelles des stérilisations dédiées pour d'autres nouveaux projets ;
- De rassembler l'expertise sur un site unique ;
- De servir de support à la mise en place d'une traçabilité des équipements à stériliser et d'implémenter un Système qualité, en obtenant une certification (ISO, ACI,...).

Le BEP a accompagné les directions générales des hôpitaux en vue de leur proposer la meilleure structure à mettre en place pour la gestion future de ce centre de stérilisation. Le BEP a également, en collaboration avec un bureau externe désigné par les hôpitaux chargés de la rédaction du programme technique, co-écrit le cahier des charges en vue de lancer un marché de conception et réalisation pour ce nouveau centre. Les offres sont attendues pour la mi-septembre 2021. La proposition d'attribution sera préparée par le BEP pour la mi-novembre 2021.

Le chantier pourra quant à lui, débuter dès la réception du permis unique à déposer, soit fin du 3^{ème} trimestre 2022.

▪ Vers le développement de projets d'urbanisme intégrés

Stade Lambert à Ciney

La Commune de Ciney a mandaté le BEP pour l'assister dans la concrétisation d'un marché de promotion dont la finalité est la vente avec charges d'un terrain de football pour la construction de logements, d'une nouvelle voirie de liaison, d'aménagements paysagers et d'équipements sportifs et récréatifs en lien avec le Parc Saint-Roch. La mission confiée au BEP comporte, notamment la réalisation d'une réflexion programmatique et urbanistique visant à encadrer le développement immobilier.

Dans ce cadre, le travail du BEP, en concertation étroite avec la Commune, a permis une bonne définition du projet ainsi que la compréhension des attentes du Collège et des impacts financiers et juridiques de la mise en œuvre d'un tel projet.

L'année 2021 a permis la finalisation de la programmation urbanistique et le lancement du marché de promotion. Les offres seront réceptionnées fin septembre 2021 et un premier rapport sur la régularité de celles-ci et leur pertinence sera réalisé. Le rapport final est attendu début 2022 et permettra la désignation du soumissionnaire.

Mise en vente d'une réserve foncière à Assesse

Une réserve foncière de 12 hectares existe au cœur d'Assesse à proximité directe de la Maison communale destinée à du logement et quelques fonctions complémentaires. La Commune, propriétaire de la moitié du site, a souhaité concrétiser le développement inscrit dans le Schéma

d'Orientation Local qu'elle avait fait dresser. Toutefois, afin de garantir la bonne cohérence d'ensemble des développements et apporter une réponse structurante pour la circulation, la Commune a souhaité pouvoir inclure les propriétés privées voisines. 2020 a permis au BEP d'accompagner la Commune dans cette valorisation, en particulier sur la méthodologie à adopter dans cette relation avec les propriétaires privés. Par la suite, la formalisation des accords dans un marché public bien balisé permettra une concrétisation de l'ambition communale pour ce nouveau quartier d'habitat.

- Vers une attention accrue aux problématiques de mobilité

Identification de sites de covoiturage

Dans le cadre du futur appel à projet FEDER, le BEP s'est penché sur la question d'un réseau de parkings de covoiturage sur le territoire de la province de Namur.

Un travail de prospective a été fait pour identifier des sites potentiels et en particulier mettre en avant ceux pouvant être rapidement mis en œuvre. Contact a été pris avec les acteurs régionaux et communaux concernés, les critères de recherches ayant été les suivants :

- Une localisation préférentielle par rapport aux principaux axes routiers (croisements/sorties d'autoroutes ou de nationales) ;
- Une maîtrise actuelle (ou réaliste dans un futur proche) du foncier (par la Commune, la Wallonie ou autre acteur public) ;
- Le constat d'une pratique de covoiturage déjà existante constitue un plus ;
- La localisation à proximité d'arrêts de transports en commun existants constitue un plus ;

Début 2021, plusieurs sites ont été identifiés, analysés et discutés plus en détail avec les administrations compétentes. Le BEP sert de relais et d'appui pour la réalisation des parkings et collabore avec la Région pour identifier le rôle de chacun dans la concrétisation du projet global.

Aménagement de l'entrée Est d'Andenne

A la demande de la Ville d'Andenne, le BEP a entamé une réflexion paysagère et architecturale de l'entrée Est de l'agglomération d'Andenne. Cette réflexion, basée sur une analyse et un diagnostic de la situation existante avec ses composantes intéressantes et ses faiblesses, a permis de faire ressortir une série d'enjeux autour de la thématique d'entrée de ville d'Andenelle. Cette réflexion a associé aussi différents acteurs du territoire tels que la Direction des routes de Namur et la Police pour aboutir à la réalisation d'une charte. Cette charte a déterminé les orientations d'aménagements (ambitions) de l'entrée de ville, les principes à atteindre. Cette charte pourra servir d'outil d'aide à la décision et à la conception et orienter notamment le Plan Communal de Mobilité en cours sur Andenne.

- Vers toujours plus de valorisation touristique du territoire

Etude touristique du Val de Lesse

A la demande des Communes de Houyet et de Dinant ainsi que de l'ASBL Lesse Nature & Patrimoine, le BEP coordonne la réalisation d'un "Plan de gestion du Val de Lesse pour un tourisme durable ». L'étude est financée par le CITW avec également un appui de BEP Expansion Economique et a pour objectif d'identifier comment préserver la qualité environnementale du Val de Lesse et contrôler le « tourisme sauvage », tout en continuant une valorisation touristique du territoire. Le territoire visé est centré sur la Lesse entre Dinant et Houyet.

Un bureau spécialisé a été sélectionné pour la réalisation de l'étude qui comprend notamment une importante analyse de terrain. Le BEP assure le suivi administratif et technique de l'étude. Le lancement de l'étude est prévu pour septembre 2021.

Camping Charlemagne à Houyet

Le BEP réalise une étude de faisabilité pour la dynamisation touristique du camping intégrant plusieurs volets : état des lieux du site et contraintes urbanistiques, analyse juridique et analyse du potentiel touristique. Cette étude, vise à donner les orientations précises pour permettre au camping de générer une activité touristique renouvelée en lien avec l'ensemble des contraintes urbanistiques et naturelles.

- **Vers plus d'efficacité énergétique**

Installation d'une chaufferie biomasse au BEP

Dans le cadre de l'appel à projet POLLEC 2020 lancé par la Wallonie, le BEP a rentré une fiche-projet pour le remplacement du système de chauffage de son siège social à Salzinnes. Le projet consiste au remplacement des 4 chaudières gaz par une chaudière alimentée par des plaquettes de bois. Ce projet s'inscrit dans la volonté du BEP de décarboner son patrimoine et ainsi suivre la stratégie régionale d'avoir un bâti public wallon neutre en carbone à l'horizon 2040. La consommation annuelle serait d'un peu moins de 400 m³ de plaquettes par an. Dans un premier temps, ces plaquettes fournies dans le cadre du marché seront issues de ressources locales. À plus long terme, le BEP, via le BEP Environnement, envisage de produire ses propres plaquettes issues des déchets bois verts collectés dans les recyparcs. Cette solution de chaufferie biomasse permettrait de réduire de près de 60 tonnes par an les émissions en CO₂ du BEP. Ce qui représente les émissions de 6 équivalent-habitants. Le projet se veut aussi un modèle didactique pour les Communes namuroises désireuses de s'inscrire dans la même démarche. Le projet sera concrétisé pour fin 2022.

- **Vers une intégration des enjeux digitaux au travers du concept de Smart City**

Action avec les communes et le TRAKK

Le BEP a décidé de réunir des communes et des experts numériques pour imaginer, ensemble, comment faire passer leur territoire au niveau 2.0. Suite à un accompagnement, 18 communes de la Province de Namur disposent d'un diagnostic de maturité numérique identifiant les pistes prioritaires pour accélérer la dimension Smart de leur territoire.

Afin de les aider à définir un projet innovant, ces communes ont été invitées à suivre au sein du TRAKK un programme d'accélération d'idées. Celui-ci se composait en 3 étapes : (1) Une séance où elles ont été invitées à présenter leur challenge devant un panel de 14 experts issus de la communauté du TRAKK. (2) Des ateliers de cocréation animés par les équipes du TRAKK by BEP qui ont rassemblé chercheurs, entreprises, acteurs territoriaux et designers et (3) un event de Networking afin de montrer le travail parcouru et d'identifier les croisements possibles entre projets.

Au total, 6 Communes ont été accompagnées (Dinant, Ciney, Marche, Gembloux, Andenne, Beauraing). Grâce aux méthodes créatives et à la mobilisation de la communauté du TRAKK, elles repartent toutes avec :

- Des idées inspirantes ;
- Le design d'un préprojet qui fait sens pour leur territoire ;
- Des conseils sur l'utilisation du numérique comme vecteur d'innovation territoriale.

20 experts dont 13 entreprises ont participé activement aux workshops (dont 5 locataires du TRAKK : 1point61, ATRL, Géosquare, Technobel, Spade - 7 entreprises sous contrat d'accompagnement au BEP). Ces ateliers ont été une façon originale pour les entreprises de rencontrer leurs clients, de capter leurs besoins en vue d'adapter et/ou de développer de nouveaux produits, de tester de nouveaux concepts et recevoir directement un feedback. L'action a réuni 42 participants dont 17 acteurs territoriaux.

- **Vers un soutien à la gestion de projets environnementaux**

Etudes d'orientation et de caractérisation sur le site du service technique à Mettet

Suite à une demande de la Wallonie, Mettet doit faire réaliser par un expert agréé, une étude de sol conforme au Décret sol sur le site de son service technique. Ce site comprend en effet une série d'installations à risques pour le sol (station-service, stock d'huiles, atelier mécanique, ...). Afin de l'aider à lancer le marché public destiné à sélectionner un expert agréé et à suivre le dossier, une convention d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) a été signée avec le BEP en 2019.

Le BEP a établi le cahier spécial des charges destiné à sélectionner un expert, réalisé l'analyse des offres et établi une proposition de notification pour la Commune. L'étude d'orientation finalisée fin 2020 a mis en évidence la présence de légères contaminations du sol, nécessitant la réalisation d'une étude de caractérisation. Cette dernière a été finalisée en juin 2021 et est en cours de validation par la Direction de l'Assainissement des Sols.

La fin de l'année 2021 sera consacrée à la rédaction d'un projet d'assainissement et les travaux pourront être planifiés en 2022. Le BEP pourra participer activement également à la sélection de l'entreprise chargée des travaux ainsi qu'à leur suivi.

Etude combinée pour la SOGEPA sur le site Saint-Roch à Couvin

Le site de Saint-Roch au lourd passé industriel a été racheté par la SOGEPA suite à la cessation d'activités de Saint-Roch. Afin d'envisager sereinement un nouvel avenir pour le site, une étude de sol s'imposait afin de s'assurer de la compatibilité entre les éventuelles pollutions historiques et les nouvelles activités.

Pour ce faire, une convention d'AMO a été signée avec le BEP afin de désigner un expert agréé et suivre les différentes études.

Ces études sont actuellement au stade de l'étude combinée (orientation/caractérisation), en cours de finalisation par l'expert agréé.

Une fois cette étude validée par l'Administration, un projet d'assainissement compatible avec le projet d'aménagement devra être réalisé par l'expert et suivi par le BEP.

- Vers un soutien accru à l'efficacité administrative et la gouvernance

Analyse organisationnelle de la Ville de Dinant

En 2020 et 2021, une analyse organisationnelle portant sur les services administratifs de la Ville de Dinant et sur les interactions avec les autres services (travaux, accueil temps libres, écoles...) a été menée en vue d'optimiser l'organisation des équipes dans le cadre d'un projet global de réaménagement de la Maison communale. La nouvelle Directrice générale est entrée en fonction est accompagnée par le BEP pour la mise en œuvre des 8 projets identifiés suite à l'analyse a pu démarrer.

Dans le cadre de cet accompagnement, des besoins complémentaires ont été identifiés au niveau du service travaux en vue d'optimiser les processus de travail. La faisabilité d'un accompagnement supplémentaire est actuellement en cours d'analyse.

Missions d'optimisation du portefeuille d'assurances en cours à Bièvre, La Bruyère, Viroinval, Couvin, Mettet, Yvoir et Gesves

En 2021, sept missions visant à optimiser les portefeuilles des Communes sont menées. Pour chacune d'entre elles, un rapport préalable à l'optimisation est remis en vue de leur soumettre une série de recommandations qu'il est proposé de mettre en œuvre. Pour deux de ces Communes, un cahier des charges est rédigé en vue d'attribuer, au terme d'une procédure de marché public, de nouveaux contrats ayant effet au 1^{er} janvier 2022. Pour les autres, la restructuration du portefeuille est réalisée avec les assureurs en place.

C. DES POLITIQUES DECENTRALISEES PAR BASSIN DE VIE

1. Indicateur annuel de performance

- Nombre de projets initiés sur la période 2020-2022 : 10

2. Domaines d'actions

Appel à projets supracommunalité

En janvier 2021, la région wallonne lançait l'appel à projets « soutien aux projets supracommunaux » dans l'objectif de répondre à un point de sa déclaration de politique régionale : "Pour mieux assurer l'efficacité des services publics, le Gouvernement incitera les villes et communes à développer des politiques supracommunales au niveau de chaque bassin de vie. Un encouragement financier spécifique sera octroyé aux projets supracommunaux. »

De son côté, le BEP a initié dès 2015 une démarche de supracommunalité sur le territoire du Sud de l'Entre Sambre et Meuse, bassin de vie transprovincial et transfrontalier, qui a abouti à la dynamique territoriale Essaimage et permis l'émergence de plusieurs projets supra-communaux en cours aujourd'hui. Il était donc naturel et opportun au lancement de cet appel à projets d'évaluer la démarche de ces dernières années et d'envisager une animation territoriale sur d'autres territoires de la province de Namur. La première étape a été d'inviter les élus des Communes de chaque territoire à une présentation de l'appel à projets de la région et du projet spécifique que le BEP souhaitait mener dans ce cadre. Après avoir recueilli l'adhésion d'un nombre suffisant de Communes à chaque projet, trois dossiers de candidature ont été déposés (pour la zone Essaimage, l'arrondissement de Dinant et la région de Namur Capitale). Les trois projets ont été retenus par la Wallonie. Des animateurs territoriaux sont à présent recrutés pour entamer le travail d'animation dans les 3 territoires à l'automne 2021.

- **Vers une polarité rurale transprovinciale et transfrontalière autour de l'Entre-Sambre-et-Meuse**

Poursuite du projet européen Hacktiv'ardenne

Le 4 mars 2020 était donné le top départ officiel du réseau des espaces de Coworking du territoire Ardenne Métropole – Essaimage.

En 2021, après une rencontre en visioconférence en février entre les partenaires du projet et 4 Fablabs, une vraie rencontre franco-belge a eu lieu à Charleville-Mézières le 18 juin afin de découvrir 3 fablabs français :

- Smart Materials au sein de l'EISINE (Ecole d'ingénieurs en sciences industrielles et numériques) ;
- Platinum 3D, plus orienté recherche et développement industriel avec la fabrication additive métallique pour de l'outillage, des pièces d'usure et de grandes dimensions ;

- L'entreprise 3D Métal Industrie spécialiste de l'impression 3D sable.

Des rencontres innovantes et passionnantes mettent en lumière l'écosystème de l'impression 3D sur le territoire Ardenne Métropole et la force d'une collaboration et d'un réseau car ces 3 entités interagissent, collaborent, innovent ensemble.

Le Fablab du TRAKK à Namur ainsi que le Fablab du Centre de formation de Treignes, le nouveau Tiers-Lieux Pix'in de Poix-Terron ... ont pu en apprendre plus sur le projet Hacktiv'Ardenne et ont marqué leur intérêt à rejoindre le réseau de Tiers-Lieux en développement. La visite retour en Wallonie sera normalement organisée au cours du second semestre 2021.

Le semestre a également été ponctué de différentes actions sur la page et le groupe Facebook Hacktive tes compétences : Le groupe Hacktive tes compétences compte aujourd'hui 197 membres et a été la pierre angulaire des échanges franco-belges en cette période d'échanges physiques compliqués.

Développement d'une filière courte énergétique « bois déchiqueté »

Initié fin 2018, le projet « bois énergie » porté par le Parc naturel Viroin-Hermeton, soutenu par la Fondation Chimay-Wartoise et la dynamique territoriale Essaimage, a pour objet la mise en place d'un circuit court énergétique basé sur la production de plaquettes de bois déchiqueté au départ des ressources ligneuses locales pour alimenter les chaufferies collectives de la région (en place et futures). Et ce, à l'échelle du territoire pilote du Parc naturel Viroin-Hermeton, étendu à l'ensemble des 12 communes du Sud ESEM (les 12 communes Essaimage).

Un an et demi après le lancement du projet de ce projet, les premières plaquettes ont été livrées en janvier à la maison de repos « Le repos des Vallées » à Nismes. Seuls 15,5km ont été parcourus par les bois, de la forêt à la chaufferie ; 230 m³ de sous-produits forestiers (scolytés) communaux ont été valorisés et plus de 8.000 € sont économisés sur la facture énergétique annuelle en regard du fuel pour le CPAS de Viroinval. Les partenaires opérationnels de ce projet sont Coopeos & la Ferme Roche Madou ;

Préparation du dépôt de projets FEDER

Le BEP prépare activement le futur appel à projet FEDER pour la période 2021-2027. Dans ce cadre et pour assurer un maximum de chances au projets namurois d'être retenus, plusieurs démarches ont été entreprises :

- La réalisation par BDO d'une analyse statistique comparative du territoire, afin d'identifier des indicateurs socio-économiques pertinents pour argumenter les projets déposés ;
- L'accompagnement des équipes projets du BEP et des partenaires namurois concernés (Ville de Namur, UNamur, KIKK ASBL, La Ressourcerie Namuroise) par Agilemaker, un consultant spécialisé dans l'accompagnement de stratégie et de projets dans une optique d'innovation et d'agilité.

Au cours de l'année 2021, les contacts ont été pris avec les administrations fonctionnelles compétentes et la Direction de la coordination des Fonds structurels européens afin d'apprécier l'éligibilité des projets et de préciser les modalités de montage de ceux-ci.

L'appel à candidature devant être lancé fin 2021, les projets qui seront proposés sont en cours de finalisation. Il s'agit de :

- L'accompagnement des entreprises, TRAKK, incubateur étudiant, référent bas-carbone, dans le cadre de l'animation économique ;
- L'aménagement du quartier de l'innovation et d'un incubateur dédié aux projets de transition ;
- Le développement d'outils (cartographie et capteurs d'informations relatives à la mobilité douce et à la qualité de l'air) visant à encourager la mobilité à vélo sur le territoire provincial ;
- La création d'une matériauthèque et d'un espace d'animation autour des ressources à La Ressourcerie Namuroise ;
- La création d'un réseau d'aires de stationnement pour promouvoir le covoiturage ;
- La création d'une unité de préparation de plaquettes de bois au départ des matières ligneuses des déchets verts.

Pour les projets urbains, c'est l'entité infrarégionale (EIR)AXUD qui devra statuer sur les projets déposés. Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont été prises et coordonnées par le BEP pour préparer les travaux d'AXUD dans le cadre de la sélection de projet.

L'EIR s'est constitué une Task Force FEDER AXUD composé d'une délégation représentative du Comité de concertation AXUD. Une stratégie territoriale a été élaborée, désignant 12 Communes namuroises comme éligible à l'axe urbain du FEDER (Ciney, Dinant, Beauraing, Rochefort, Sambreville, Jemeppe-sur-Sambre, Andenne, Gembloux, Namur, Eghezée, Couvin, Philippeville, Florennes, Walcourt). Une méthodologie d'analyse et de sélection des projets a été mise au point. Le BEP a également désigné Agile Maker (qui a participé à la task force wallonne lors de la précédente période de programmation) pour animer la Task Force FEDER AXUD.

A l'heure d'écrire ces lignes, le document de programmation doit encore être approuvé par le Gouvernement wallon. L'appel à projets est quant à lui attendu entre octobre 2021 et début 2022.

D. UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR

1. Indicateurs annuels de performance

- Nombre de manifestations expo :40
- Nombre de visiteurs : 200.000
- Nombre de m² par jour de manifestation : 1.350.000
- Nombre de nouvelles places de parkings : 400
- Nombre de plaintes du quartier : 1

- Indices énergétiques du bâtiment :
 - o 359.000 Kw/h (gaz)
 - o 271.000Kw/h électricité)

2. Domaines d'actions

- Vers un Namur Expo bien positionné régionalement et localement

Finalisation de l'étude de modernisation de Namur Expo

La réflexion menée en concertation avec le concessionnaire Easyfairs afin d'identifier les perspectives d'évolution de l'infrastructure actuelle s'est poursuivie. Pour rappel, l'analyse faite quant à la faisabilité et aux conditions d'utilisation des fonds de la SOGEPA dans le cadre la mise en œuvre de ces nouveaux investissements a conclu à l'impossibilité d'identifier un montage juridique et financier permettant de respecter les exigences de la SOGEPA et il a donc été décidé de déposer un nouveau dossier pour la nouvelle période de programmation FEDER. Le dossier est en cours de rédaction. Pour ce faire, différents scénarios d'aménagement ont été discuté avec le concessionnaire. Ces différents scénarios qui ont également été budgétisés visent la création d'un parking, la révision de l'enveloppe et des techniques spéciales du hall 2 en vue d'optimiser son efficacité énergétique mais également la rénovation de la dalle de sol de ce même hall. Une réflexion est également en cours pour répondre aux nouvelles obligations fédérales en matière de ventilation des bâtiments, en lien avec la lutte contre la Covid-19. Dans ce cadre, le placement de sonde CO2 et de ventilation mécanique sont en cours d'étude. Par ailleurs les négociations entamées avec la Ville de Namur ont abouti, celle-ci ayant marqué accord sur la vente du terrain de football adjacent lui appartenant et sur lequel le futur parking devra être construit.

3.2 BEP EXPANSION ECONOMIQUE

1. Indicateurs annuels de performance

Au niveau des infrastructures :

- Nombre de parcs d'activité économique : 35
- Nombre d'ha dans les parcs d'activité économique : 1540 ha
- Nombre de parcs à la commercialisation : 17
- Nombre d'incubateurs : 26
- Nombre de m² à commercialiser : 1500 m² de halls-relais et 900 m² de bureaux
- Nombre d'actions environnementales : 17

Au niveau de l'accueil des entreprises :

- Nombre d'entreprises dans les parcs d'activité économique : 1330
- Nombre d'emplois dans les parcs d'activité économique : 16.600
- Nombre de nouvelles entreprises attirées : (actes + revente) : 50
- Nombre d'emploi/ha : 18
- Nombre d'entreprises dans les incubateurs : 85
- Taux de remplissage : halls-relais : 88% - bureaux 70%

2. Domaines d'actions

- Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de parcs d'activité économique

Parc d'activité économique de Spontin

En cette fin d'année 2020, s'est clôturé le chantier de création d'une nouvelle voirie de desserte du parc, de pose des infrastructures nécessaires (eau, électricité, fibres optiques), de création d'un cheminement piéton depuis la Route de Quesval (RN 937) vers l'intérieur du parc et d'aménagement des quais de chargements/ déchargements des bus le long d'un nouvel accotement carrossable.

Les premiers contacts avec des investisseurs potentiels sont en cours. En fonction des besoins fonciers de chacun, 15 à 20 entreprises pourraient trouver place à Spontin dès le second semestre 2021, le temps des procédures de vente, d'obtention de permis et de construction des bâtiments.

Au vu des premiers contacts, il s'agira essentiellement d'entreprises locales désireuses de disposer d'un espace de travail fonctionnel et facilement accessible vu la position préférentielle du parc le long de la route régionale et à proximité de l'autoroute.

Nouvelle voirie du parc d'activité de Fernelmont

Le BEP, en collaboration avec la Commune de Fernelmont, finalise un chantier au sein du parc de Fernelmont. Outre sa fonction première d'équipement de surfaces destinées à l'installation d'entreprises, BEP Expansion Economique a également marqué ce chantier d'une empreinte environnementale particulière.

Afin de dégager une zone complémentaire de 5 ha pour permettre l'établissement de nouvelles entreprises, une voirie sans issue a été créée et équipée d'un égout séparatif, de la distribution d'eau, des infrastructures électriques et de fibres optiques nécessaires aux besoins des futures entreprises.

Les berges et abords du ruisseau ont été aménagés dans la sa traversée du parc afin, d'une part, de favoriser la régulation du niveau d'eau en temps d'orage et, d'autre part, d'assurer un accueil optimal de la faune et de la flore typiques de ce milieu, le tout en améliorant la qualité esthétique du parc.

Enfin, un cheminement piéton d'un kilomètre de long a été aménagé en bordure de ruisseau, muni de bancs et de panneaux d'informations, à destination, notamment, des travailleurs du parc. En outre, les abords du cours d'eau ont été verdurisés par la plantation d'essences indigènes.

- Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de bâtiments d'accueil temporaire et de centres de services auxiliaires

Hall-relais Gamma à Ecolys®

Un nouveau bâtiment d'accueil temporaire a vu le jour à Ecolys®. Les 3 unités indépendantes de 250 m² chacune qui constituent le nouveau projet, offrent chacune un atelier polyvalent, un bureau et un espace sanitaire.

Chaque unité est indépendante en matière de raccordement aux gestionnaires d'énergie (eau, gaz, électricité et téléphonie/data) et bénéficie d'une installation photovoltaïque permettant de réduire sa facture d'électricité.

La première occupation est prévue pour le mois d'août 2021. Plusieurs marques d'intérêt pour les 2 halls restants ont été enregistrées.

- Vers une attention soutenue à la gestion environnementale au travers de la norme ISO 14001

Certifié ISO14001 depuis 2009, le BEP a renouvelé ce 4 mai 2021 sa certification pour une durée de 3 ans via l'organisme certificateur VINCOTTE.

Dans une vision d'équilibre entre la société, l'environnement et l'économie comme pilier du développement durable, BEP Expansion Economique reprend dans son périmètre de certification différentes activités, depuis la conception et construction des parcs/bâtiments d'activité économique, à la gestion de ceux-ci et également le suivi technique des implantations d'entreprises.

La mise en place de ce Système de Management Environnemental ISO14001 permet une amélioration qualitative de conception/construction/gestion des parcs et bâtiments en termes d'environnement. Le système est structuré par une série de procédures et le suivi de ses indicateurs de performances. Il est également en lien avec le système qualité ISO 9001 du BEP mis en place depuis 2010.

En février, un nouveau marché a été lancé pour assurer le suivi de la vieille réglementation de nos bâtiments, comprenant la mise à jour de ce registre des exigences légales d'Environnement et l'évaluation de la conformité de 13 bâtiments par rapport à ce registre réglementation.

Cette politique environnementale pousse BEP Expansion Economique à toujours se remettre en question afin d'anticiper et d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration dans ses activités, tels que :

- La prévention de la pollution et la protection de l'environnement (y compris les situations d'urgence) ;
- Le respect et le développement de la biodiversité et des paysages ;
- La réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables ;
- Des aménagements dont la conception est reconnue comme pérenne et durable, permettant de limiter la fréquence d'entretien et d'allonger leur durée de vie ;
- Des aménagements permettant de limiter l'imperméabilisation des sols ;
- Des infrastructures adaptées pour la gestion des eaux pluviales et la collecte des eaux usées ;
- L'intégration d'une stratégie de mobilité durable ;
- La gestion parcimonieuse du sol.

- **Vers une diversification de son métier immobilier**

Identification de sites à réaménager (SAR) en Province de Namur

Pour freiner l'étalement urbain dans un contexte où les développements immobiliers sur des sites non urbanisés vont drastiquement diminuer dans les années à venir, BEP Expansion Economique a commandité une étude complète pour identifier sur l'ensemble de la Province tous les sites qui méritent d'être réaménagés. Outre l'opportunité de reconversion qu'ils représentent, la réaffectation de ces sites apporte une plus-value évidente au niveau de l'attractivité du tissu local et régional et de l'amélioration du cadre de vie, mais également un intérêt environnemental.

L'étude a permis d'identifier plusieurs sites intéressants qui vont maintenant faire l'objet d'une analyse plus approfondie afin d'évaluer avec précision la faisabilité du réaménagement de ceux-ci.

Quartier de l'innovation à Namur

Le BEP s'est porté acquéreur de du site jouxtant son Hub créatif (TRAKK). Le projet vise la création d'un quartier de l'innovation au centre de Namur.

Le projet porte sur :

- La reconstruction de la ville sur la ville par la démolition de bâtiments peu fonctionnels sur une parcelle de 6.200m². Cette démolition s'inscrit dans une approche d'économie circulaire et de déconstruction ;
- La construction d'un nouvel incubateur d'entreprises de 1.200m² destiné aux thématiques économie sociale, e-lab, silver économie ;
- L'aménagement d'un cheminement et de placettes traduisant la créativité dans les espaces publics et stimulant les échanges entre les usagers du quartier. Ces aménagements permettront d'attirer d'autres entreprises créatives sur les terrains libres de construction du site.

Les études de faisabilités techniques et programmatiques ont été réalisées en 2020-2021 afin de baliser le projet pour son dépôt dans la future programmation FEDER.

- **Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre immobilière au niveau local et régional**

Identité visuelle des nouveaux parcs

Parmi ceux-ci, nous pouvons notamment citer Care-ys® à Bouge ainsi que Condrolys® à Ciney-Hamois.

A présent propriétaire du foncier, BEP Expansion économique va pouvoir entamer les travaux de viabilisation des parcs. Care-ys® à Bouge, axé sur le vieillissement de la population et la santé, dispose de son logo et de sa baseline traduisant la dynamique santé forte au sein de la capitale wallonne. Les hôpitaux namurois ont d'ailleurs déjà entamé les démarches pour pouvoir y installer leur centre commun de stérilisation et des TPE spécialisées dans les domaines précités sont, elles aussi, en phase d'étude de leur implantation sur le parc.

Quant à Condrolys®, son nom a été choisi afin de mettre en avant ce territoire à l'identité forte marquée tant sur le plan géographique que sur le plan économique et touristique. Un logo et une baseline viendront prochainement compléter l'identité visuelle de Condrolys®.

Mentionnons également Cit-Ys® : l'ancien site militaire acquis récemment a également été baptisé et symbolisé par un logo spécifique afin de traduire sa qualité de parc d'activité urbain. Sa stratégie de développement sera affinée au second semestre 2021.

Définition du positionnement du parc de Ciney-Hamois avec les Communes concernées

Condrolys® sera pour partie destiné à accueillir des entreprises petites ou moyennes des nombreux secteurs de l'agroalimentaire, tout en apportant à des entreprises locales et régionales des espaces de développement faisant particulièrement défaut dans cette région à l'important potentiel d'attraction d'investisseurs.

Plus précisément, une approche des chaînons manquants de certaines filières agroalimentaires utiles au territoire namurois sera envisagée afin de prioriser les entreprises intéressantes pour Condrolys®, en coordination avec les projets au Marché couvert (unités de transformation, d'emballage,...).

- Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre au niveau international

Notoriété des nouveaux parcs thématiques

A l'instar des parcs thématiques existants, les nouveaux parcs thématiques font l'objet d'actions de visibilité permettant dans un premier temps de les faire connaître, pendant les phases de travaux d'aménagement, ensuite de les promouvoir plus intensivement lorsque le délai de leur commercialisation s'affine.

C'est pourquoi depuis plusieurs années déjà, la communication est régulière à propos de Carelys®, sous forme d'articles, d'interviews, d'organisation d'évènements et petits déjeuners, de missions à l'étranger, ... Cela porte ses fruits aujourd'hui puisque plusieurs entreprises sont en attente de pouvoir s'y installer dès que cela sera possible.

Il en est de même pour Condrolys® : actualités, diffusion d'information via les partenaires locaux que sont la Commune, l'ADL,... mais aussi au niveau régional et international, notamment par l'intermédiaire de l'AWEX qui a été associée à des réunions d'échange via son nouvel expert agroalimentaire.

Cit-Ys® a fait l'objet de quelque communication web qui seront suivies de messages plus précis lorsqu'il s'agira d'établir des partenariats de développement du site.

Bien sûr, Crealys®, Ecolys® et Mecalys® ont été mis à l'honneur à plusieurs reprises afin de démontrer la réalité des implantations en cours dans ces parcs thématiques fort demandés, ce qui permet aussi au niveau régional et international d'augmenter l'intérêt des investisseurs envers la région namuroise tout entière. L'exemple de Mecalys® qui a été présenté lors d'une conférence de presse organisée par la Ville d'Andenne ou encore de la journée de visites à Ecolys® en septembre 2021, couplée au démarrage de l'hôtel Ibis Style sur place et à plusieurs inaugurations, entraînent de facto une notoriété forte dans les semaines et mois qui suivent.

3.3 BEP ENVIRONNEMENT

1. Indicateurs annuels de performance

- Production de déchets : 525 kg/habitant
- Taux minimum de recyclage : 56 %
- Tonnage minimum de déchets organiques : 25 kg/habitant
- Tonnage minimum de P+MC : 25 kg/habitant en 2019
- Tonnage maximum de déchets résiduels : 115 kg/habitant
- Taux minimum de compostage/biométhanisation : 16 %
- Taux de valorisation énergétique : 25 %
- Taux maximum de mise en centre d'enfouissement technique (CET) : 2 %
- Nombre de visites dans les recyparcs : 1.200.000
- Tonnage minimum d'encombrants collectés par la Ressourcerie Namuroise : 3.800 tonnes
- Taux minimum de réemploi sur les encombrants collectés par la Ressourcerie Namuroise : 7 %
- Nombre de personnes sensibilisées (via toutes les actions hors campagne radio et TV) : 65.000 personnes
- Nombre de manifestations (locales, animations, formations, stands) : 100

2. Domaines d'actions

- **Vers plus de communication directe avec le citoyen**

Campagne de communication sur le changement des règles de tri des langes d'enfants

Un important changement de consignes de tri des déchets organiques intervient début 2021. Il concerne les familles avec des enfants en bas âge ainsi que toutes les structures d'accueil de la petite enfance. En effet, le linge, désormais composé majoritairement de polymères plastiques, ne peut plus être jeté dans le sac pour déchets organiques (afin de garantir la bonne qualité du compost produit) et doit se retrouver dans le contenant (sac ou conteneur) des déchets ménagers.

Cette campagne menée en collaboration avec 3 autres Intercommunales wallonnes (Tibi, Idelux et Intradel) a été relayée sur tous les réseaux sociaux via de petites vidéos animées, sur le site internet de BEP où une page et une foire aux questions lui ont été réservées ainsi qu'au travers de spots radio. L'information a également été diffusée par le biais de bâches placées dans les recyparcs et de panneaux sur les camions de collecte qui sillonnent toute la province. Enfin, des accroches portes ont été créés et diffusés auprès des collecteurs, pour indiquer aux citoyens le refus des sacs non conformes.

Campagne de communication sur le bon tri des P+MC

La collecte élargie des déchets d'emballages en plastique dans le sac bleu est en place depuis 18 mois sur le réseau de BEP Environnement. En 2021, une campagne de communication est menée pour mettre l'accent sur le rappel des consignes de tri des déchets d'emballages acceptés dans le sac bleu. 3 thèmes sont retenus et déclinés sous forme de capsules vidéo. Une vidéo est dédiée aux consignes généralistes, les 2 autres sont des focus sur des déchets pour lesquels il subsiste encore des difficultés de compréhension pour le citoyen : les emballages métalliques et les aérosols cosmétiques et alimentaires.

Ces vidéos animées sont relayées sur les réseaux sociaux et un article a été proposé à toutes les Communes pour diffusion dans les bulletins communaux.

- Vers une diminution du déchet résiduel

Ateliers de sensibilisation aux langes lavables

En parallèle de la campagne de communication relative au changement des règles de tri des langes jetables, dès novembre 2020, le grand public a été sensibilisé aux avantages des langes lavables par le biais d'une campagne de sensibilisation « Les langes lavables, et si on s'y mettait ? ». Elle s'est déployée via les sites internet, bulletins communaux et pages Facebook du BEP et des Communes. Les professionnels de la petite enfance ont été contactés en direct via courrier et mails ou via leurs réseaux (ONE, ...). Dès janvier 2021, des ateliers en présentiel ont été proposés aux communes, pour les jeunes parents et les professionnels de la petite enfance. Trois Communes en ont bénéficié. Ensuite, en raison de la crise sanitaire, les ateliers ont été adaptés pour être donnés en distanciel dans seize autres entités.

Pour étendre la promotion des langes lavables, 6 vidéos thématiques ont été produites avec la contribution de jeunes parents utilisateurs, de professionnels du réseau "couches lavables" et de la boutique « Le Capucin ». Y ont été abordés, les impacts environnementaux, économiques et sur la santé des langes lavables. Quelles couches choisir ? Comment ça marche ? Et enfin, l'organisation.

Dans une seconde phase de sensibilisation, 4 webconférences ont été proposées à un niveau supra-communal. Les vidéos et divers supports ont permis d'en assurer la promotion via les médias du BEP, des Communes et des professionnels de la petite enfance.

Les webconférences animées par Ecoconso pour les jeunes parents (11 mai, 29 mai) et les professionnels (9 juin, 26 juin) ont permis d'échanger avec près de 80 personnes. Un feuillet de synthèse, des références, et un lexique spécifique aux langes lavables ont été transmis aux participants. Les évaluations réalisées témoignent de la grande satisfaction des participants et de leur souhait, pour la plupart, d'adopter les langes lavables ou d'initier un dialogue avec les structures concernées.

Enfin, les 8 Communes « zéro déchet » accompagnées par BEP Environnement (Andenne, Ciney, Gembloux, Gesves, Jemeppe-sur-Sambre, Onhaye, Philippeville et Sambreville) ont également planifié, d'ici la fin de l'année, des ateliers en présentiel pour les jeunes parents et/ou les professionnels.

Lancement d'un annuaire zéro déchets en ligne

Le mouvement zéro déchet (ZD) prend de plus en plus d'ampleur... mais comment localiser les magasins ou initiatives ZD qui existent près de chez soi ? Pour répondre à ce besoin, BEP Environnement a lancé la constitution d'un annuaire du zéro déchet mi-mai en proposant, via un formulaire, de signaler un acteur ou de s'inscrire en tant qu'acteur du zéro déchet. Ainsi, les commerçants, fermiers, artisans, animateurs ou services d'échanges locaux ont la possibilité de s'y référencer en précisant leur engagement dans le zéro déchet. De même, le citoyen qui fréquente des commerces, associations, structures ... proposant des produits, services, formations, animations, qui permettent de réduire les déchets, peut les faire connaître.

Après traitement des données, les informations recueillies seront accessibles à toute la population namuroise (province de Namur et Héron) dans un « annuaire ZD » sur le site internet de BEP Environnement.

La promotion du projet est assurée via les bulletins communaux et les pages Facebook des Communes ainsi que via les médias du BEP.

- [Vers un renforcement du réemploi](#)

Les espaces récup' dans les recyparcs

Après la mise en place d'un premier espace récup' en test au recyparc de La Bruyère en 2018, BEP Environnement a ouvert 2 nouveaux espaces en décembre 2020 dans les recyparc de Champion et Gembloux. L'exploitation de ces espaces est assurée depuis le 1^{er} décembre 2020 en collaboration étroite avec la Ressourcerie Namuroise. Celle-ci forme et encadre un agent valoriste par site (article 60) qui effectue un tri des objets amenés au recyparc et qui sont susceptibles d'être repris dans l'espace récup'. Ensuite, il achalande l'espace et le met en valeur afin que les citoyens puissent reprendre des objets lors de leur visite au recyparc. De plus, le surplus des objets en bon état est dorénavant repris par la Ressourcerie qui les achemine vers son centre de tri de Rhisnes afin de les remettre en état avant de rejoindre ses magasins de seconde main.

Une phase d'évaluation du fonctionnement et de la pertinence d'étendre le principe de ces espaces récup' à d'autres recyparcs est prévue fin 2021/début 2022, avec le soutien de la Ministre de l'Environnement.

Relance des Communes non encore desservies par la Ressourcerie Namuroise

BEP Environnement a consenti un important investissement pour acquérir et transformer un bâtiment dans le parc d'activité Ecolys®, dans lequel la Ressourcerie a déménagé en début d'année son centre logistique de regroupement, de tri et de transformation des encombrants.

La Ressourcerie disposant à présent d'un bâtiment adapté à la poursuite du développement de ses activités, le moment est opportun pour reprendre contact avec les 8 Communes namuroises ne recourant pas encore à ce service de collecte préservante des encombrants à domicile, en vue de leur réemploi.

Il s'agit d'Anhée, Beauraing, Bièvre, Cerfontaine, Dinant, Gedinne, Rochefort et Walcourt. Un courrier de présentation du service, de son coût, comparé le cas échéant à celui du service classique de collecte des encombrants en porte-à-porte (collecte non préservante, par camion poubelle classique), a été adressé aux communes concernées en juin. Des contacts ont déjà été initiés avec Beauraing et Dinant pour un démarrage du service dès janvier 2022 pour la première et 2023 pour la seconde.

- Vers un service de collecte des déchets ménagers multi-filières efficient adapté à l'évolution des demandes et des besoins

Evolution des collectes

BEP Environnement a confié au bureau COMASE une étude prospective sur la collecte des déchets, en vue d'optimiser le service en répondant au mieux aux enjeux de demain, au regard des évolutions techniques et des objectifs économiques et environnementaux recherchés.

Les scénarios analysés et modélisés ont porté sur :

- Une réorganisation des collectes en porte à porte, en réduisant la fréquence de collecte en alternant chaque semaine une collecte couplée déchets ménagers/organiques et P+MC/organiques ;
- Une mise en place de points d'apports volontaires pour tous les flux ;
- Une collecte en conteneurs et robotisée du flux papiers-cartons.

Les conclusions et recommandations de l'étude ont été :

- Concernant la réorganisation de la collecte des déchets ménagers – P+MC – organiques :
 - o Le scénario est implémentable, sans réorganisation opérationnelle importante ;
 - o Le gain est limité (-3% attendu sur les coûts globaux de collecte) ;
 - o Un impact positif sur l'environnement (diminution de 425.000 Km parcourus/an) ;
 - o La répartition du coût de collecte entre organiques et P+MC complexifie les futures négociations avec Fost Plus.
- Concernant la mise en place de points d'apports volontaires :
 - o Une généralisation non réaliste, des gains incertains vu les investissements importants à consentir, des difficultés pratiques (problématique des impétrants, ...)
 - o La réalisation d'un test du modèle dans des nouveaux lotissements ou en zone touristique ;
 - o Le risque d'un transfert du flux payant (déchets ménagers) vers les flux gratuits (P+MC, papiers-cartons, ...).
- Concernant la collecte robotisée du flux de papiers-cartons :
 - o La réduction de 2 à 1 chargeur voire maintien d'un seul chauffeur-opérateur (à terme) ;

- o La nécessité d'affiner les coûts indirects (financement des conteneurs, sensibilisation de la population, marquage au sol pour le placement des conteneurs, formation des chauffeurs, ...);
- o L'impact positif possible sur l'absentéisme, amélioration des conditions de travail des agents affectés à cette collecte à la pénibilité très élevée;
- o La nécessité de faire un test de façon réversible, à petite échelle, de la praticabilité, sur tout ou partie du territoire.

En suivi de l'étude, le Conseil d'Administration et le Comité d'Avis ont chargé les services :

- D'étudier la possibilité d'organiser un pilote de collectes alternées pour les Communes desservies par le site d'exploitation de Vodecée (Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Mettet, Philippeville, Viroinval et Walcourt);
- De suivre l'évolution en termes logistique et financier de la collecte en points d'apports volontaires du projet pilote initié par la Ville de Namur sur le nouveau quartier d'Erpent;
- D'implémenter un pilote de collecte robotisées des papiers-cartons sur Onhaye et Doische.

Les points d'apports volontaires du nouveau quartier d'Erpent seront opérationnels au second semestre 2021.

Les premiers essais de benne robotisée auront lieu en septembre.

Les collectes alternées ont fait l'objet d'une étude plus approfondie selon divers scénarios qui concluent soit à un surcoût de la collecte soit à une réduction du service aux citoyens.

C'est pourquoi, après examen, le Comité d'Avis a décidé un maintien des fréquences de collectes, une réduction de service n'étant pas acceptable pour la population. Un support de communication, en préparation, permettra aux communes, au moment de l'établissement des budgets 2022 et des taxes, d'expliquer aux citoyens l'évolution des coûts de gestion des déchets.

Optimisation organisationnelle du service collecte

Suite au départ à la retraite de plusieurs agents d'encadrement et l'arrivée de nouveaux collaborateurs, à un souhait de réorganisation du service en une seule entité au lieu de deux entités "Nord" et "Sud", à un travail d'analyse de la charge de travail des tournées, du taux d'absentéisme et d'indicateurs financiers, une réforme de l'organisation du service collecte a été décidée et est en cours de mise en place, avec en ligne de mire l'atteinte des objectifs suivants :

- Un accueil des nouveaux collaborateurs dans un nouveau cadre structuré,
- Une meilleure cohésion d'équipe,
- Une application uniforme des procédures et du programme de gestion des collectes,
- Une meilleure répartition des compétences et agilité des différents collaborateurs,
- Une optimisation des ressources humaines & matérielles de collectes,
- Une équité et harmonisation de la charge de travail entre les équipes,
- L'implémentation de la politique RH "Bien être & Diminution de l'absentéisme",
- Et une maîtrise des coûts.

Pour ce faire, le service a été restructuré en :

- Une cellule opérationnelle avec, à sa tête, un Responsable opérationnel collecte,
- Une cellule optimisation avec, à sa tête, un Responsable optimisation collecte.

Les différents agents accomplissent différentes tâches liées à la gestion des collectes dans l'une ou l'autre cellule en fonction de leurs compétences.

- **Vers un système de gestion des bulles à verre encore plus performant**

Démarrage de la collecte du verre compartimenté

La collecte du verre sur le territoire namurois représente plus de 18.000 tonnes récoltées via un réseau de 2.000 bulles à verre réparties sur 773 sites, soit un point de collecte pour 650 habitants. En 2021, le gisement à collecter a encore augmenté passant de 36,6 kg/an/habitant à 37,5 kg/an/habitant.

Afin d'optimiser encore davantage la vidange des bulles à verre, la collecte en conteneurs bi-compartimentés a été mise en place fin 2020, elle permet de vider les bulles vertes et blanches dans les 2 compartiments d'un même conteneur et donc de ne faire passer qu'un seul camion sur les sites de bulles. Les tournées desservent un nombre moindre de bulles mais permettent de vider complètement toutes les bulles des sites visités.

Cette réforme permet une rotation plus importante dans la vidange des bulles, une diminution du nombre de kilomètres parcourus (de l'ordre de 23 %, soit plus de 20.000 km sur le 1^{er} semestre 2021) et une économie de carburant. Elle permet aussi de ne plus organiser de tournées supplémentaires durant les fêtes et de supprimer une tournée par semaine au départ des sites de Biron, Vodecée et Floreffe. Il faut néanmoins nuancer ces constats : lors de périodes où les dépôts de verre sont plus importants, ces tournées sont remises en service. C'est notamment le cas pour la période des fêtes de fin d'année et durant la période estivale.

Poursuite du placement de bulles à verre enterrées

Suite à l'appel à candidatures adressé aux Communes, en 2019, pour l'installation de conteneurs enterrés pour la collecte du verre par apport volontaire pour la période 2019-2023, le budget alloué par Fost Plus a été réparti entre les Communes demandeuses.

L'exécution du marché de fourniture et de pose de ces conteneurs a débuté fin 2019 et se poursuit depuis, au rythme des demandes des communes.

L'installation de 10 conteneurs a déjà eu lieu en 2021 et l'installation de 18 supplémentaires sont planifiés d'ici fin 2021 et 6 en 2022.

Répartition des conteneurs planifiés par commune et année :

Commune	2021	2022
Andenne	4	
Anhée	2	

Beauraing	2	2
Eghezée		
Floreffe	4	
Gembloux	2	2
Rochefort	2	
Walcourt	2	2

- Vers un réseau de recyparcs amélioré

Finalisation et aménagements du réseau de recyparcs

A Somme-Leuze, le projet de recyparc est en cours de révision afin de mieux correspondre aux contraintes budgétaires actuelles du BEP Environnement et du réseau de recyparcs, plus particulièrement. Une nouvelle demande de permis et une demande de principe de subsides devraient être introduits dans le courant du second semestre 2021.

A Eghezée et Sambreville, les projets de nouveaux recyparcs avancent également. Les demandes de permis ont été déposées : fin 2020 pour Sambreville (permis unique obtenu en avril 2021) et au premier semestre 2021 pour Eghezée (procédure toujours en cours). Les cahiers spéciaux des charges des travaux ainsi que les plans de détails nécessaires aux chantiers sont en cours de rédaction. Ils devront ensuite être soumis à la validation du pouvoir subsidiant (Département du Sol et des Déchets) avant lancement des procédures de marché public pour la sélection des entrepreneurs chargés de la réalisation des chantiers.

Test de compaction de différentes matières dans les recyparcs

Afin de limiter les frais d'évacuation des déchets collectés dans les recyparcs et les émissions de CO2 liées au transport des déchets, il apparaît aujourd'hui pertinent de réfléchir à la mise en place d'un système de compaction des déchets dans les recyparcs. La compaction permet une utilisation plus efficace de nos capacités de stockage au sein des recyparcs.

Pour ce faire, un test a été réalisé en avril/mai au recyparc de Champion, avec un compacteur de type PAKCMAT avec les objectifs suivants :

- Identifier les taux de compaction atteignables par matière ;
- Définir des procédures de sécurité ;
- Juger sur site de la manœuvrabilité de la machine ;
- Analyser la réorganisation du travail sur le recyparc.

Les résultats de ce premier test sont positifs et très encourageants, tant pour le personnel sur site que le personnel d'encadrement. Le projet permet également d'améliorer le service rendu aux citoyens, par une plus grande disponibilité des conteneurs.

La suite du projet se déclinera selon les étapes suivantes :

- Identification des recyparcs dans lesquels l'installation du compacteur est techniquement possible (étude avec ORES) ;
- Analyse des pistes de subvention possibles ;
- Demande de subvention ;
- Lancement d'un marché pour l'acquisition de compacteurs dans les recyparcs identifiés.

▪ Vers une optimisation des filières de traitement

Collecte sélective des matelas dans les recyparcs

Le Plan Wallon des Déchets-Ressources prévoit la mise en place d'une obligation de reprise pour les matelas à partir du 1^{er} janvier 2023. L'organisme de gestion mis en place par les producteurs et distributeurs de matelas pour gérer cette nouvelle obligation de reprise est l'ASBL Valumat.

À partir de cette date, les matelas usagés devront en effet être collectés dans des conteneurs fermés ou d'autres moyens appropriés en vue de les protéger des intempéries et d'éviter les risques sanitaires. Passé cette échéance, les matelas qui sont non-conformes aux exigences techniques des filières de recyclage (matelas trop salis, mouillés, ...) pourront toujours être collectés dans les conteneurs destinés aux encombrants.

Divers projets pilotes se mettent donc en place au sein de différentes Intercommunales dans le but d'ensuite échanger sur les différentes modalités de collecte testées et d'identifier les meilleures pratiques permettant de collecter les matelas à l'abri de la pluie, tout en tenant compte des espaces disponibles de plus en plus réduits dans les recyparcs et des coûts de transports.

BEP Environnement a introduit 2 projets pilotes auprès de Valumat afin de tester 2 conditionnements différents adaptés aux spécificités des recyparcs. Ces projets pilotes ont été acceptés et seront mis en place au 2^{ème} semestre 2021. Ils nous permettront de rédiger par la suite un cahier spécial des charges qui sera adapté aux besoins spécifiques de nos installations.

L'un des projet pilote consiste en la collecte des matelas dans un conteneur 30 mètres cubes fermé avec des ouvertures latérales. L'autre testera le conditionnement des matelas dans des conteneurs 5 mètres cubes qui seront ensuite collectés par un camion-presse.

Préparation de plaquettes de bois au départ des déchets verts

Les bâtiments d'utilité publique telles que les écoles, les halls sportifs, les salles communales, les bureaux administratifs ou tout autre bâtiment communal ou provincial, nécessitent des besoins en chauffage importants pendant une bonne partie de l'année afin de garantir une température de confort pour ses utilisateurs.

Les systèmes de chauffage aux énergies fossiles (mazout et gaz) doivent être progressivement remplacés par des systèmes de chauffage utilisant des énergies renouvelables. Parmi les alternatives possibles, la chaudière à plaquettes bois est une solution technique moderne, fiable et éprouvée qui a l'avantage d'utiliser un combustible local nettement moins cher que le mazout et le gaz.

Par ailleurs, le BEP gère son propre centre de compostage alimenté à partir des déchets verts des communes voisines et collectés dans les 33 recyparcs situés en Province de Namur.

La partie des déchets verts constituée de morceaux de troncs et de grosses branches ne peut toutefois pas être transformée en compost et constitue une « fraction ligneuse » avec un potentiel de valorisation comme combustible énergétique important. Rien que pour le centre de compostage de Naninne, les déchets de bois représentent un potentiel de production de ce combustible d'environ 4.000 tonnes de plaquettes sèches de bois, ce qui équivaut à près de 2 millions de litres de fuel.

Il est toutefois nécessaire de passer par une étape de préparation et de transformation de la fraction ligneuse des déchets verts en plaquettes de bois directement utilisables comme combustible dans les chaudières.

Depuis plusieurs mois, le montage technique de cette chaîne de préparation est étudié et des tests des différentes étapes sont progressivement réalisés. En parallèle, un business plan est élaboré afin d'évaluer au mieux les investissements nécessaires, les frais d'exploitation et les subsides indispensables à une rentabilité du projet.

Le projet pourrait s'inscrire dans le cadre du futur appel à projets FEDER puisqu'il répond à deux des objectifs stratégiques annoncés « Une Europe plus verte et à zéro émission de carbone » et « Une Europe plus proche des citoyens ».

- **Vers une post-gestion rigoureuse des centres d'enfouissement technique (CET) au travers de la norme EMAS**

Finalisation de la réhabilitation définitive du CET de Happe-Chapois

Malgré un sinistre (tempête survenue fin 2019) ayant ralenti le chantier, la réhabilitation définitive du CET de Chapois se poursuit. Après une année 2020 consacrée à la pose de la quasi-totalité du capping définitif (géo-composite drainant, argile, membrane PEHD, terres ordinaires, terres végétales), le chantier continue actuellement par la finalisation de ce capping et par la réalisation des drains périphériques.

Sous réserve de meilleures conditions météo que celles de cet été, le chantier devrait être finalisé pour fin 2021/début 2022.

Maintien de l'enregistrement EMAS

Conformes au règlement EMAS, les CET de Chapois et Malvoisin ont été recertifiés le 8 juillet 2019 par l'organisme agréé Vinçotte Environnement pour un nouveau cycle de 3 ans. Deux

audits de suivi ont ensuite été réalisés en juillet 2020 et mai 2021 où aucune non-conformité n'a été constatée. La prochaine recertification aura lieu en mai 2022 où l'objectif sera également d'intégrer le CET de Morialmé dans le scope EMAS. Le travail préparatoire, pour ce faire, est en cours.

- Vers une accentuation des efforts en matière d'aide à la propreté publique

Création d'un guide de la propreté publique

En suivi d'une rencontre sur la propreté publique proposée par BEP Environnement aux Communes, 5 d'entre elles (Eghezée, Florennes, Walcourt, Sambreville et Namur) ont répondu favorablement à la proposition de BEP Environnement, Be Wapp et Fost Plus d'élaborer un guide pratique de sensibilisation à la propreté publique.

Il est apparu nécessaire d'aborder des thématiques qui répondent aux interrogations et demandes des citoyens, notamment la taxe déchets, les prescriptions du règlement général de police, les règles pour un bon tri des PMC, la réduction des déchets, le réemploi, le temps de dégradation des déchets, l'opération *Grand Nettoyage de Printemps*. Ces points sont repris et expliqués dans « Le petit guide de la propreté », lequel constitue un nouvel outil de sensibilisation.

Pour chaque Commune, des points plus personnalisés sont également abordés tels que : la (mal)propreté au cœur de ma commune, le calendrier des collectes, les recyparcs et les contacts utiles pour toutes questions à propos des déchets, de la malpropreté ou de l'environnement en général. Chaque commune dispose à présent de son propre guide qu'elle met à disposition des citoyens en fonction d'un plan d'action qu'elle a défini.

Ce projet, finalisé au 1^{er} semestre, a été proposé à toutes les autres Communes de la Province de Namur, afin de décliner leur propre version dans les prochains mois. 14 Communes ont embrayé dans ce projet : Andenne, Anhée, Bièvre, Cerfontaine, Ciney, Couvin, Doische, Fernelmont, Gedinne, Hastière, La Bruyère, Mettet, Viroinval et Yvoir.

Accompagnement de 17 écoles dans le label « Ecoles propres »

A l'initiative de BeWapp et Fost Plus, les 7 Intercommunales wallonnes participent au projet « Ecole Plus Propre ».

Depuis le début du projet (année scolaire 2019-2020), 125 écoles wallonnes ont été sélectionnées, dont 17 écoles de la Province de Namur qui collaborent avec BEP Environnement. A ce stade, 16 ont été labellisées et 1 a reçu le prix d'encouragement.

Les objectifs de ce projet sont de faire de la propreté un axe prioritaire, de permettre aux écoles d'enseigner les gestes de manière pratique et ludique et d'impliquer les professeurs et la direction, les élèves et leur famille ainsi que le personnel dans un projet commun à portée sociale et environnementale.

La team, représentative de la communauté scolaire, est formée afin de porter ce projet tout au long de l'année, et ce durant 3 ans.

Avec l'aide de l'animateur de terrain de BEP Environnement, l'école réalise un audit de son établissement, structure les actions à mettre en place et gère les dépenses de la bourse qui lui est octroyée.

A la fin de chaque année, les écoles sont évaluées et reçoivent soit un label soit un prix d'encouragement. Ce projet est reconduit en 2021 avec 50 nouvelles écoles wallonnes.

- Vers plus de communication pour le personnel ouvrier

Plan de communication à l'égard des ouvriers de la collecte

Les écrans LED, placés dans tous les réfectoires des ouvriers de collecte, sont des outils de communication privilégiés pour transmettre les messages émanant tant de la direction, des ressources humaines, des conseillers en prévention (sécurité), du service exploitation et de la vie au sein de BEP Environnement. En plus des informations pertinentes décidées en réunion mensuelle avec un représentant des différents services concernés, des thèmes relatifs à la sécurité et à la prévention sont abordés périodiquement. Ces écrans permettent la diffusion de powerpoint et de vidéo.

Intranet pour les ouvriers des recyparcs

Un écran LED par recyparc n'étant par contre pas envisageable, un portail de communication adapté est en cours de développement pour améliorer la communication vers les sites décentralisés que sont les recyparcs. Cette application sera disponible sur l'ordinateur présent dans chaque recyparc. A l'instar des informations transmises sur les écrans LED des ouvriers de collecte, les informations transmises proviendront de la direction, des ressources humaines, des conseillers en prévention et du service exploitation, de même que des informations liées à la vie de l'Intercommunale. En plus des actualités, le module permettra un recueil de documents pertinents liés au fonctionnement des recyparcs. Les thématiques liées à la prévention et à la sécurité seront également abordées.

- Vers plus de sécurité des travailleurs et des usagers

Modification du mode de stockage des plaquettes de bois et du chargement des camions en vue de diminuer l'émission de poussières sur le site de Floreffe

Suite au bris de machine du système de chargement des camions procédant à l'enlèvement des plaquettes de bois B, il a été décidé de ne pas réparer à l'identique, celui-ci étant sensible aux pannes et provoquant des arrêts de production.

Depuis fin avril 2021, un bureau d'études a été mandaté afin de nous proposer un système plus performant et permettant une diminution significative sur le site, des poussières de bois émises lors du chargement des camions.

Dans leur prérogative, il leur a été demandé de définir la manière la plus efficace pour le stockage des matières entrantes sur le site.

La suite du projet prévoit les étapes suivantes :

- Proposition et définition de la meilleure solution pour atteindre nos objectifs
- Réalisation de deux cahiers de charges (électromécanique et en génie civile) pour définir les travaux en découlant ;
- Lancement des marchés publique correspondants.

L'objectif est de mettre en service la solution retenue pour l'été 2022.

Remise en conformité du système de lutte contre les incendies sur le site de Biron

Le système de bornes incendies existant sur le site de Ciney Biron étant devenu vétuste et inadapté à l'évolution des activités, une nouvelle borne incendie a été placée, en concertation avec les pompiers et les conseillers en prévention. Le nouveau système est pleinement fonctionnel depuis mi-juin 2021, avec 2 bornes disponibles et un réseau de robinets d'incendie armés (RIA).

3.4 BEP CREMATORIUM

1. Indicateurs annuels de performance

- Nombre de crémations : 2600
- Nombre de plaintes : 5
- Taux de satisfaction : 85 %
- Nombre d'incidents au regard du permis : 0

2. Domaines d'actions

- Vers un renforcement de la disponibilité des installations

Installation de la 3^{ème} ligne de crémation

Le permis octroyé par le Collège Communal de Ciney en date du 2 mars 2020 prévoit d'augmenter à 4000 (2700 initialement) le nombre de crémations annuels autorisé. Il supprime également l'obligation de procéder tous les deux ans à des analyses des retombées au sol de même que l'imposition de réunir un comité d'accompagnement. Dans ce cadre, notre concessionnaire, la Société des Crématoriums de France, a procédé en février 2021 à l'installation d'une nouvelle ligne crémation. Celle-ci est en service depuis le 16 avril dernier.

- Vers une attention soutenue à l'égard des familles

Contact accru avec les familles durant la crise sanitaire

Durant les périodes successives de confinement, les mesures sanitaires ont eu pour conséquence soit d'interdire complètement l'organisation de cérémonies d'hommage et de recueillement au sein du Crématorium de Ciney même en présence de la famille restreinte soit de limiter de manière importante l'organisation de celles-ci. Dans ce cadre, une attention particulière a dû être apportée aux familles afin que ces mesures restrictives soient acceptées et respectées de tous en maintenant un climat serein au sein de l'établissement. Cette attention semble avoir porté ses fruits puisqu'aucun problème n'a été observé durant cette période particulière.

- Vers un nouvel outil de crémation en Province de Namur

Identification de localisation de zones

Compte-tenu de l'évolution de la pratique de la crémation et dans la perspective d'assurer une meilleure couverture territoriale de l'offre, BEP Crématorium étudie la possibilité de créer une nouvelle structure de crémation, de petite taille, complémentaire au crématorium de Ciney. Son concessionnaire, la Société des Crématoriums de France, a été informé de la recherche d'un site pour un nouveau crématorium et associé à la prospection en cours. Celle-ci, réalisée dans le Nord-Namurois en tenant compte des installations déjà existantes et affinée entre autres, au

regard d'aspects techniques tels que la présence du réseau de gaz et de disponibilité foncière. Cette recherche a d'ores et déjà permis d'identifier deux sites potentiels, l'un situé à Gembloux et un autre à Eghezée. L'étude se poursuit afin de choisir un des sites et d'identifier les modalités et conditions de mise en œuvre de la nouvelle structure.

3.5 IDEFIN

1. Indicateurs annuels de performance

- Poids des participations par rapport au total du bilan : 86 %
- Pourcentage des participations dans un secteur régulé (dont ORES) : 97 %
- Pourcentage de dividendes reçus par rapport aux participations : 6 %
- Pourcentage de dividendes distribués par rapport au bénéfice : 65%
- Nombre d'adhérents à la centrale de marché : 98
- Nombre de compteurs fournis par la centrale de marché : 3.392

2. Domaines d'actions

- Vers une collaboration efficace avec ORES pour le développement d'un réseau de distribution d'énergie performant

Présentation de la politique d'investissement et de mise en réserve pour la Province de Namur

ORES est invité à venir présenter son plan d'investissement au conseil d'administration de septembre 2021. Il est également prévu que les modalités de financement d'ORES soient examinées en relation avec la politique de dividendes 2021-2023.

- Vers une collaboration efficace avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement Wallonnes (IPFW Snc) lorsque la transversalité des réflexions l'exige

Refinancement de la montée en puissance dans le capital du GRD

Le 31 décembre 2016, le secteur public est devenu actionnaire à 100% d'ORES ASSETS à la suite de l'acquisition du solde des parts détenues par Electrabel. Considérant à l'époque qu'une cession des parts acquises à Electrabel pouvait être réalisée dans un horizon de 5 ans, le financement de cette opération a en partie été opéré par le biais d'emprunts de type « bullet » avec remboursement intégral de capital en 2021 pour un montant global de 24,375 millions d'€.

Dans le cadre du refinancement des emprunts bullet échéants fin 2021, il est envisagé de souscrire un nouvel emprunt via le Groupement des IPFW, lequel lancera une procédure de consultation groupée pour les Intercommunales concernées.

Suivi de la participation dans les secteurs du transport énergétique, de l'éolien off-shore et réflexion stratégique

La participation détenue en SOCOFE, fait l'objet d'un suivi régulier au sein du Groupement des IPFW. Plusieurs cessions réalisées par SOCOFE ont ainsi été examinées. La vision de l'évolution de SOCOFE et de son positionnement ont été présentés au Conseil d'Administration. Au-delà de la gestion des participations détenues dans les gestionnaires de réseau de transport d'énergie

Elia et Fluxys et des investissements consentis dans l'éolien offshore, SOCOFE se positionne en tant qu'outil d'investissement des pouvoirs locaux wallons dans la transition environnementale.

Prise de participation dans ActiVent

La société ActiVent Wallonie a été créée le 27 octobre 2017. L'actionnariat d'Activent Wallonie est composé d'EDF Luminus et d'Intercommunales. Cette société d'exploitation de projets d'énergies renouvelables est active en Wallonie en partenariat avec EDF Luminus. Elle investit dans des projets éoliens sur le territoire des Intercommunales qui y sont associées.

Une convention de cession de 13% des parts détenues par EDF Luminus (pour descendre à 51 %) à IDEFIN, SOFILUX et CENEO a été signée le 26 février 2021. IDEFIN et SOFILUX ont ainsi rejoint IEG, IPFBW et CENEO au capital d'ActiVent.

En avril 2021, une première décision d'investissement de 500.000 € a été prise en vue de participer au financement de projets éoliens sur le site de JTEKT, dans le parc d'activité de Stépy-Bracquenies et sur le site de COSUCRA à Pecq dans le Hainaut.

- **Vers une implication dans le programme POLLEC lié à la Convention des Maires, en complémentarité aux actions menées par le BEP**

En 2020, le BEP a renforcé sa position de coordinateur territorial de la Convention des Maires en obtenant le subside POLLEC afin de financer le coordinateur en place. Grâce à cet appel à projet, les Communes ont pu elles aussi engager et s'investir davantage dans la démarche POLLEC. Fort de ce renforcement, Le BEP a mis en place diverses actions afin d'accompagner les Communes et leurs coordinateurs. Premièrement, une diffusion large d'informations en lien avec le climat, comme des bonnes pratiques, des informations sur les divers appels à projets disponibles, les services proposés par le BEP (contrat cadre PEB, contrat cadre quickscan et service énergétique,...). Des ateliers de travail collectif ont été organisés deux fois par mois ; l'occasion pour les coordinateurs de pouvoir échanger des bonnes pratiques et ainsi concrétiser les projets pour atteindre l'ambition de réduction de 40% de CO2 à l'horizon 2030.

- **Vers la recherche de meilleures conditions pour les Communes au travers des centrales de marché**

Dans le cadre de ses missions, IDEFIN gère et organise depuis de nombreuses années une centrale d'achat pour la fourniture d'énergie : gaz naturel, électricité haute tension, électricité basse-tension et éclairage public.

Le mécanisme de la centrale d'achat est utilisé pour les avantages suivants :

- D'une part, afin de rassembler plusieurs pouvoirs adjudicateurs de manière à permettre une mutualisation des coûts et obtenir ainsi, pour les Communes adhérentes, une économie d'échelle sur les fournitures énergétiques ;
- D'autre part, afin de permettre à des « petits » pouvoirs adjudicateurs de ne pas devoir eux-mêmes concevoir et lancer un marché public pour lequel ils ne sont pas nécessairement

équipés, et recourir pour ce faire, aux services d'un pouvoir adjudicateur disposant de compétences d'analyse, de l'expertise et des moyens administratifs nécessaires.

Après la phase préparatoire en 2020 (cahier Spécial des Charges, publication, analyse, notification, ...), le septième marché de cette centrale d'achats vient de démarrer.

3.6 DES SERVICES D'APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS

RH

1. Indicateurs annuels de performance

- Nombre de stagiaires : 10
- Indice de bien être : 90%
- Indice d'intérêt de la fonction : 90%
- Nombre de formations :70
- Nombre d'heures de formation : 1500
- Nombre d'heures de formation par collaborateur : 14
- Nombre d'événements internes : 13
- Nombre de charges administratives corrigées : 10

2. Domaines d'actions

- Vers toujours plus d'autonomie et de bien-être pour ses collaborateurs

L'après-covid

Ces deux dernières années ont bousculé les pratiques de travail avec la généralisation du télétravail et l'émergence de nouveaux modes collaboratifs. Cette évolution a permis de mettre en exergue de nombreux avantages en matière d'autonomie, de responsabilisation, de flexibilité pour un grand nombre de collaborateurs mais aussi de mettre en avant les difficultés collaboratives que ces modes de travail peuvent entraîner. Le 2^{ème} semestre 2021 sera essentiel pour un retour à ce qui constituera notre « nouvelle normalité », avec une mixité intelligente entre le présentiel et le distanciel, la bonne collaboration avec les collaborateurs pour lesquels le télétravail est impossible et l'accompagnement spécifique des collaborateurs en fonction de leur vécu. Une note décrivant le cadre de travail lié à un retour à la normale a été rédigée et sera d'application à partir du 1^{er} septembre 2021. Elle décrit notamment les modalités en matière de télétravail, horaire variable, réunions, mobilité interne et dispositions sanitaires. L'enjeu futur pour les ressources humaines sera de faire appliquer ces dispositions en bonne intelligence tout en veillant à apporter le soutien et l'accompagnement nécessaires aux collaborateurs et au management mais aussi en étant attentifs aux éventuelles évolutions nécessaires. L'objectif étant l'efficacité, l'autonomie, la productivité, la collaboration et le bien-être des collaborateurs du BEP.

- Vers toujours plus de compétences

La digitalisation des formations

Depuis 2021, le BEP collabore avec la plateforme GoodHabitx qui propose un catalogue de formations en ligne dans le développement de compétences comportementales et informatiques de base. Il convient d'inscrire ce mode d'apprentissage de façon durable dans les pratiques d'apprentissage et de veiller à ce que les collaborateurs suivent effectivement les formations dont ils ont besoin. Des statistiques d'utilisation sont analysées mensuellement par les membres du CDI.

Vu les évolutions des modes de travail, une attention particulière sera accordée au développement de compétences quant à l'utilisation efficace des outils digitaux collaboratifs et notamment TEAMS.

Enfin, chaque nouveau collaborateur suit un plan de formation à son arrivée au sein du BEP. Certains supports seront digitalisés et versés sur la plateforme interne de e-learning.

- Vers une culture d'entreprise « Fier du BEP »

BEPresent

Pendant toute la crise de la Covid-19, un grand nombre d'initiatives ont été prises pour maintenir un lien fort entre le BEP et ses collaborateurs : vidéos régulières de la Direction générale, attentions au domicile de nos collaborateurs, incentives virtuels...

L'enjeu est maintenant d'avoir une bonne mixité présentiel/distanciel et de donner l'envie à tous nos collaborateurs de se retrouver en réel pour de moments essentiels à une bonne collaboration.

Un plan d'actions nommé BEPresent a été défini en collaboration entre les ressources humaines et la communication. Il comprend des moments de retrouvailles dans le cadre professionnel mais aussi à l'extérieur visant à ne pas perdre ce qui fait l'ADN du BEP, à savoir son collectif.

Finances

1. Indicateurs annuels

	Taux d'endettement : capitaux de tiers/total du passif	Coefficient de liquidité :	
		Actifs circulants/dettes à court terme	Charge de personnel par rapport aux charges totales
BEP	33%	5,37	71%
BEP Expansion Economique	25%	5,93	0%
BEP Environnement	58%	2,14	25%
BEP Crématorium	53%	2,08	0%
IDEFIN	42%	2,51	0%

2. Domaines d'actions

- Vers toujours plus d'automatisation

Facturation électronique

La facturation électronique a été mise en place et les premières factures électroniques ont été adressées en juillet 2021 aux locataires des halls-relais et des incubateurs. Le déploiement de la facturation électronique est en cours pour les autres clients.

Digitalisation de la gestion des données et des rapports comptables et financiers

Début 2021, une mission a été réalisée en vue d'analyser les modèles de données, le processus de transformation de celles-ci et les besoins métiers. Une architecture générale a été élaborée pour la digitalisation des rapports financiers et budgétaires. La modélisation de la solution de digitalisation porte sur différents axes : collecte des données, centralisation des données et la génération des rapports.

L'alimentation du Datawarehouse est prévue en vue de centraliser l'ensemble des données comptables et financières et d'alimenter de manière standardisée les rapports financiers. Il en découlera un réexamen complet des modes de collecte des données, en vue d'en accroître l'efficacité.

La mise en place d'un plan de compte générique est également examinée en vue de consolider les données nécessaires dans le cadre notamment de l'alimentation de l'opendata.

Un marché portant sur une consultance externe pour accompagner le Département Finances et Comptabilité dans ce processus de digitalisation est en cours d'élaboration.

- Vers toujours plus de contrôles prévisionnels

Evolution des rapports comptables et financiers

L'analyse préliminaire réalisée début 2021 montre que la digitalisation de la gestion des données comptables et financières vise également à permettre l'amélioration des fréquences de reporting en intégrant une variation rapide de certains paramètres sur les rapports, et à adapter la granularité (+/- détaillée en fonction du destinataire du rapport).

Ces évolutions porteront sur les comptes annuels, le budget, le contrôle budgétaire et le business plan à 10 ans. L'automatisation accrue des rapports favorisera la dynamique des contrôles prévisionnels.

Informatique

1. Indicateurs annuels de performance

- Taux de disponibilité informatique : 99 %
- Nombre d'incidents de sécurité : 10

2. Domaines d'actions

- Vers une optimisation de la qualité des données

Mise en place d'une plateforme de gestion des données

Conscient du caractère stratégique de la gestion des données, le BEP a intégré à sa plateforme digitale l'environnement technique nécessaire pour simplifier et automatiser l'exploitation des données métiers à des fins de reporting, statistiques, business intelligence et opendata. Le cœur de cette plateforme est un Datawarehouse qui est progressivement enrichi de données venant des applications métiers grâce à des mécanismes de transformation et historisation des données. Les données contenues dans le Datawarehouse serviront de source unique et contrôlée pour leur diffusion et exploitation dans les plateformes de Business Intelligence et d'open data ou dans les rapports financiers. Le même environnement est aussi exploité pour collecter et diffuser des données venant d'objets connectés.

- Vers une adaptation digitale de l'organisation pour répondre de manière pérenne aux enjeux de la transformation numérique

Poursuite du plan d'évolution digitale/migration du CRM

2021 a vu l'avancée de plusieurs projets inclus dans notre plan de transformation digitale visant à faire évoluer le portefeuille applicatif du BEP pour s'intégrer toujours mieux dans les processus métier, pour s'ouvrir toujours plus à tous les canaux d'interactions avec nos clients et

partenaires et pour nous donner l'agilité nécessaire pour continuer à faire face à tout changement contextuel, technologique ou organisationnel.

Un de ces projets a consisté à migrer notre solution CRM. Pour ses différents métiers et depuis de nombreuses années, le BEP exploite un CRM installé localement sur ses serveurs. Notre usage du CRM a évolué au fil du temps en même temps que le produit lui-même, donnant lieu à plusieurs évolutions et changements de version. Cette année, dans le cadre de notre transformation digitale et en pleine phase avec la stratégie IT sur laquelle elle s'appuie, nous avons mené un projet de migration du CRM vers une solution cloud.

Outre la migration proprement dite, le projet a permis de repenser l'ensemble des interactions entre le CRM et les applicatifs métiers, et d'asseoir la solution sur notre plateforme digitale et ainsi permettre l'évolutivité recherchée.

Juridique

1. Indicateurs annuels de performance

- Nombre d'actes avec remarques de la tutelle : 20 % des actes transmis
- Nombre de décisions invalidées par la tutelle : 1
- Nombre de nouveaux contentieux : 5
- Nombre de formations internes dispensées : 6

2. Domaines d'actions

- Vers une plus grande sensibilisation encore des collaborateurs aux règles de bonne gouvernance

Formation des collaborateurs aux marchés publics

Depuis septembre 2019, un programme de formation en marchés publics à destination des agents du BEP est en cours.

En concertation avec les directions, des groupes ont été constitués en fonction des différents services et métiers, et en fonction des besoins et des différents niveaux de connaissance. Un calendrier de formations a également été établi ; celui-ci s'étalait initialement de septembre 2019 à février 2021 étant donné le nombre de groupes, le nombre de formations et le temps nécessaire à la préparation de celles-ci, à la préparation des tests et leur correction.

Cependant, les séances de formation prévues initialement durant la période de confinement ont été reportées pour permettre aux nombreux collaborateurs concernés de concentrer leurs efforts sur la gestion et la continuité des services. Le programme de formation a repris en distanciel en octobre 2020 et s'est terminé en juin 2021. Une attention particulière a été apportée à la sensibilisation des collaborateurs à la possibilité et à l'intérêt d'intégrer des clauses dites "durables" (environnementale, éthique et sociales) dans les documents de marchés.

- Vers une digitalisation accrue pour parfaire la rapidité dans le traitement des dossiers

Digitalisation des dossiers fonciers

Le BEP finalise l'implémentation d'un outil partagé des dossiers fonciers afin d'améliorer la transversalité des informations en interne et donc contribuer à développer le contact entre les différents services concernés de près ou de loin par les matières immobilières.

Préalable indispensable à l'implémentation de ce nouvel outil, le BEP a procédé à la digitalisation d'une partie importantes des dossiers fonciers en vue d'organiser leur arborescence numérique, cette digitalisation étant par ailleurs également l'occasion d'archiver de manière structurée et cohérente les dossiers papiers et de compléter les différents tableaux de reporting de données mis en place ces dernières années mais ne reprenant pas les données les plus anciennes (certaines ventes remontant à plus de 50 ans). À ce jour, plus de 500 dossiers ont été entièrement digitalisés. Une réflexion est également en cours afin d'identifier la méthodologie la plus adéquate pour instaurer une politique d'archivage commune au sein de la structure.

Gestion des intercommunales et des autres structures

1. Indicateurs annuels de performance

- Taux de présence aux CA : 70%
- Taux de présence aux formations : 70%
- Nombre de formations dispensées pour les administrateurs : 1
- Nombre de formations dispensées pour les actionnaires : 1

2. Domaines d'actions

- Vers plus de proximité encore avec les structures de gouvernance

La crise sanitaire a eu entre autres conséquences l'impossibilité de réunir physiquement les instances afin de limiter la propagation du virus et ce, depuis février 2020. Eu égard à la nécessité pour celles-ci de continuer malgré tout à fonctionner, le BEP, conformément aux dispositions prises par le législateur wallon, a organisé les réunions des instances par vidéoconférence. Cette manière de procéder nous a permis de réunir les Conseils d'administration, les Comités de rémunération et les Comités d'audit nécessaires pour l'organisation des différentes Assemblées générales. Les réunions en présentiel seront de nouveau organisées dès septembre 2021.

Par ailleurs, le Gouvernement wallon ayant sélectionnés les projets supracommunaux déposés respectivement par la Commune de Florennes, la Ville de Dinant et la Ville de Namur, projets élaborés en collaboration avec le BEP, celles-ci ont souhaité confiés à l'Intercommunale l'animation mais également la gestion des instances supracommunales à créer. Cette délégation

permettra de faire bénéficier à ces nouvelles instances, dans un souci de bonne gouvernance, des expériences et outils de workflow de nos propres instances.

Communication

1. Indicateurs annuels de performance

- Nombre d'actions presse : 20
- Nombre de passage dans la presse : 400
- Nombre de fans/followers sur Facebook, Linked In et Instagram : 1000 en +
- Nombre de publications sur les réseaux sociaux : minimum 1/jour

2. Domaines d'actions

- Vers encore plus de présence du BEP sur le web

Statistiques web

Pour le premier semestre 2021, le BEP compte :

- 173 posts sur la page Facebook (contre 205 sur la même période en 2020) ;
- 17.350 abonnés sur les pages Facebook, LinkedIn et Instagram (1768 en plus par rapport à juin 2020) ;
- 211.538 visiteurs sur nos sites internet (contre 274.846 en 2020).

Refonte de la structure du site www.bep-entreprises.be

Le site Internet dédié aux services aux entreprises a connu ces dernières années de nombreuses évolutions, en termes de contenus. Les ajouts successifs ont permis de mettre en lumière les nouveaux services offerts par le BEP mais, paradoxalement, ceux-ci ont compliqué la navigation et la recherche d'informations. Il était donc utile de « remettre de l'ordre » dans les contenus, afin de donner une cohérence d'ensemble à ceux-ci. De même, cette réorganisation doit permettre de calquer le site web sur la structuration des services, telle que voulue par la Sowalfin. La structure des contenus a donc été totalement repensée, en collaboration avec les équipes opérationnelles, et la réécriture et le nouvel agencement seront réalisés d'ici la fin 2021.

- Vers une communication clientèle ciblée

Nouveaux supports de communication

Une série de nouveaux supports de communication ont été développés et partagés au sein du BEP, de manière à donner une image plus cohérente et plus professionnelle au travers d'outils identifiés « BEP ». Un logo « Made by BEP » a été réalisé et utilisé pour la production de bâches ERAS, qui seront disposées sur les chantiers dans lesquels le BEP intervient (parcs d'activité, bâtiments relais, constructions dans le cadre des assistances à maîtrise d'ouvrage). La charte

graphique du BEP a été rafraîchie et adaptée aux besoins actuels pour fixer un cadre suffisamment souple mais clair sur les éléments graphiques à respecter (en interne ou par des sous-traitants). De nouveaux modèles de document Word ont été réalisés, en priorité pour les documents transmis aux Communes dans le cadre des assistances à maîtrise d'ouvrage (offres de service, conventions,...). Ceux-ci seront progressivement déclinés à l'ensemble des métiers. Les vidéos externes du BEP disposent désormais d'un packshot d'entrée et de sortie qui identifie le BEP mais aussi le type de capsule dont il est question (notamment pour les success stories des entreprises). Des présentations PowerPoint « type » de nos métiers, plus abouties sur le plan graphique, sont en cours de réalisation. Les premières ont été réalisées pour la présentation du Développement Territorial et les RH. Enfin, la photothèque du BEP s'étoffe avec de nouveaux visuels (photos aériennes de sites importants du territoire et de parcs d'activité). Un marché a été lancé pour la réalisation de photos au sol/par drone des activités du BEP dans ses différents métiers.

Préparation d'un événement promotionnel pour le parc Ecolys®

Après plus de 18 mois sans organiser d'événements en présentiel, le BEP organisera en septembre une visite à la découverte des activités du parc d'activité Ecolys®. Commercialisé depuis 2012, ce parc orienté développement durable et circuits courts, s'est considérablement développé en moins de 10 ans, accueillant des entreprises phares de la région namuroise qui s'y sont implantées et y développent leur activité. Cet événement sera l'occasion de présenter les activités de plusieurs d'entre elles, qui s'inscrivent dans la thématique du parc, comme le Business Village Ecolys, Delahaut, la Fabrique Circuit Court, La Ressourcerie Namuroise, le Cluster Ecoconstruction. L'événement sera également l'occasion de faire découvrir le nouvel incubateur Gamma, de même que le projet européen Imagine, dont le BEP est chef de file, et qui vise la remise sur le marché du travail de jeunes éloignés de celui-ci, par le biais du maraîchage (formation au métier et mise à disposition de terres de culture).

▪ Vers la création d'un réseau de partenaires

Réseau des communicants locaux namurois

Le BEP a dans ses cartons le projet de créer et d'animer un réseau des communicants des différentes communes du territoire. Cette initiative part d'un double constat : d'une part, chaque communicant travaille généralement de manière isolée et la mise en commun de bonnes pratiques pourrait constituer un plus. D'autre part, le BEP, de par son rôle, a besoin d'entretenir des relations étroites avec les communicants communaux, de manière à diffuser une information « grand public » la plus cohérente et pertinente possible. Dans ce cadre, le BEP a lancé en 2021 le réseau CoLoc' (pour Communicants Locaux). Une première rencontre est programmée en septembre pour présenter l'action du BEP sur le web, en matière de relations presse et son offre de service en matière de formation (médiacoaching, écriture web, référencement,...).

Qualité

1. Indicateurs annuels de performance

- Nombre de plaintes ISO 9001 : 10
- Nombre de fiches d'améliorations ouvertes ISO 9001 : 30
- Proportion nouvelles fiches d'amélioration /fiches clôturées ISO 9001 : 20
- Taux de satisfaction global externe : 80%
- Taux de satisfaction des missions : 80%
- Taux de satisfaction des animations collectives : 80%
- Nombre d'objectifs ISO 9001 définis : 15
- Nombre d'objectifs ISO 9001 atteints : 15

2. Domaines d'actions

- Vers une prise en considération stratégique de la qualité

Une nouvelle approche de la satisfaction du client

Une enquête de satisfaction de nos clients internes et externes est organisée tous les 3 ans dans le cadre de la politique qualité. Lors de la dernière édition, nous avons constaté une baisse significative du taux de réponse.

Or, percevoir avec justesse la satisfaction de nos clients est essentiel pour notre processus d'amélioration continue. C'est pourquoi la prochaine édition de notre enquête satisfaction verra certaines évolutions (contenu, taille de l'enquête, outils) de façon à garantir un taux de réponse significatif.